

RAPPORT 2014

du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale

Organigramme LEGISLATIF CONSEIL DE VILLE EXECUTIF Sécurité au travail CONSEIL COMMUNAL **DEPARTEMENT DEPARTEMENT DEPARTEMENT DEPARTEMENT DEPARTEMENT** Affaires sociales Culture Mairie Energie Urbanisme Jeunesse **Sports** Finances Eaux Environnement Logement Informatique Police Travaux publics **Ecoles SERVICES SERVICES SERVICES SERVICE** SERVICE Agence AVS Institutions et installations Chancellerie communale Eau Urbanisme, aménagement culturelles local, promotion Maison de l'Enfance Ressources humaines Gaz Installations sportives Agglomération Conseil delémontain Contrôle des habitants Electricité Terrains et locaux disponibles des jeunes Informatique **Pompiers** Eclairage public Permis de construire Institution en faveur de la jeunesse Bâtiments, sites et monuments Protection civile Politique énergétique Transports publics Office de l'emploi Cimetière Service clients Mobilité douce Logement Covoiturage **Archives** Affichage public Police locale **Ecoles** Réclames, enseignes Comptabilité Environnement Voirie Impôts Espaces publics Routes Cadastre Canalisations Cours d'eau Carte des dangers Déchets

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES

(Responsable : M. Pierre Kohler, maire)

<u>Préambule</u>

L'année 2014 a permis de poursuivre le développement de la ville, grâce au soutien des projets présentés à la population et à la bonne collaboration de la fonction publique, et à satisfaction des responsables.

En ce qui concerne la démographie, l'augmentation du nombre d'habitants s'est poursuivie, avec 324 nouveaux habitants en 2014.

S'agissant des finances communales, les comptes présentent un résultat positif que l'on peut qualifier d'exceptionnel grâce à l'encaissement d'impôts extraordinaires pour plus de 1,5 million de francs. Il faut également relever la bonne surprise provenant des revenus des personnes physiques, ceci malgré l'introduction, au 1^{er} janvier 2014, des modifications de la Loi d'impôts visant notamment à une harmonisation entre les couples mariés et célibataires. Ce résultat a permis de réaliser des amortissements complémentaires pour 3,6 millions de francs. La dette nette par habitant s'élève en 2014 à Fr. 6'229,- contre Fr. 6'253,- en 2013.

1.1. Votations – Elections

Le Corps électoral s'est rendu deux fois aux urnes pour se prononcer sur les trois objets de compétence communale, comme indiqué ci-après :

Votation du 18 mai 2014

- Message au Corps électoral relatif à la vente du bâtiment sis à la rue Franche 22, feuillet n° 527, pour un montant minimum de Fr. 440'000.-. Refusé par 1'919 voix contre 1'873 (participation : 43,67 %).
- Message au Corps électoral relatif à la vente du bâtiment sis à la route de Domont 21 et 23, feuillet n° 170, pour un montant minimum de Fr. 400'000.-. Accepté par 1'899 voix contre 1'880 (participation : 43.67 %).

Votation du 28 septembre 2014

- Message au Corps électoral relatif au crédit de Fr. 500'000.-, pour le réaménagement et l'extension du parking situé sur la parcelle n° 5189, propriété de la Municipalité de Delémont. Accepté par 2'224 voix contre 1'855 (participation 46 %).

Vote par correspondance

Le vote par correspondance se situe actuellement entre 60 et 65 % du total des votants, contre 30 % environ à son introduction, en 1999.

1.2. Conseil de Ville

Président : M. Pierre Chételat, PLR

1ère vice-présidente : Mme Jeanne Beuret, CS•POP•Verts

2^{ème} vice-président : M. Renaud Ludwig, PCSI

Scrutateurs: MM. Jude Schindelholz, PS, et Olivier Montavon, PDC-JDC

Chancelière: Mme Edith Cuttat Gyger

Autres membres du Conseil de Ville au 1er janvier :

PDC-JDC: Pierre Berthold, Alain Beuret, Yves Bregnard, Karen Chevrolet, Patrick Claude, Pierre-

Alain Fleury, Anne Froidevaux, Sylvianne Mertenat, Dominique Nusbaumer, Yvonne

Plumez, Pierre-Alain Voisard.

Suppléants : Claude Chèvre, Afrim Ramnabaja, Didier Schaller.

PS: Iskander Ali, Francis Charmillot, Besim Hoxha, Sébastien Lapaire, Rébecca Lena,

Christel Lovis, Murielle Macchi, Grégoire Monin, Alphonse Poupon, Marc Ribeaud,

Mehmet Suvat.

Suppléants: Thierry Kamber, Laurent Michel, Carole Pouchon Michel.

CS•POP•Verts: André Parrat, Camille Rebetez, Magali Rohner, Emilie Schindelholz Aeschbacher,

Paola Stanic.

Suppléants : Marie-Claire Grimm, Sébastien Grun.

PCSI: Quentin Chappuis, Patrick Chapuis, Paul Fasel, Jean-Paul Miserez, Alain Steger.

Suppléants : Félix Baumann, Luc Dobler.

PLR: Julien Crevoisier, Christophe Günter.

Suppléant : Charles-André Schäublin.

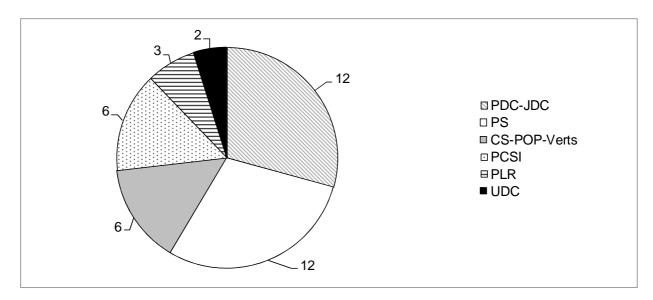
UDC : Dominique Baettig, Philippe Rottet.

Suppléante : Laurence Studer.

Deux membres ont quitté le Conseil de Ville :

Mme Carole Pouchon Michel, suppléante, remplacée par Mme Mansouratou Sokpolie ; M. Sébastien Grun, suppléant, remplacé par M. Hervé Schaller.

Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 11 séances alors que le Bureau s'est réuni à 20 reprises.

Au cours de l'année, 3 résolutions, 15 questions écrites, 7 interpellations, 13 postulats et 13 motions ont été déposés.

1.3. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Récapitulatifs des différentes interventions

Chaque intervention déposée par le Conseil de Ville est consultable sur www.delemont.ch. Des récapitulatifs des résolutions, questions orales et écrites, interpellations, postulats et motions sont également disponibles sur ce site.

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.06/14	Pour une protection effective des lanceurs d'alerte (whistleblowers) au sein de l'administration communale	En cours de traitement
Postulat	4.05/14	Un archivage informatique accessible à tous et fiable	En cours de traitement
Motion	5.12/14	Actualiser le règlement général de la police municipale de Delémont	En cours de traitement

Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Sur les 58 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil de Ville en a accepté 57.

1.4. Conseil communal

Président : M. Pierre Kohler, PDC-JDC, Mairie et finances

Vice-maire: Mme Françoise Collarin, PDC-JDC, Urbanisme, environnement et travaux publics

Membres: M. Damien Chappuis, PCSI, Culture, sports et informatique

Mme Esther Gelso, CS•POP•Verts, Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement

M. Jean-Yves Gentil, PSD, Energie et eaux

Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2014, le Conseil communal a tenu 36 séances, lesquelles ont lieu le lundi matin.

Mutations

Il n'y a pas eu de mutation au sein de l'Exécutif en 2014.

1.5. Administration générale et Chancellerie communale

La Chancellerie communale étant le service principal et central de l'Administration communale, elle assure, à ce titre, la liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux, et en coordonne les très nombreuses activités.

1.6. Service du personnel

Le Service du personnel, implanté au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, a pour tâche d'assurer non seulement la gestion administrative des ressources humaines de la Municipalité mais de développer la politique communale en matière de personnel. Dans ce cadre, diverses mesures intéressantes ont été mises sur pied à l'attention du personnel communal, notamment une offre en matière de perfectionnement professionnel variée, la mise en route d'entretiens de collaboration donnant satisfaction de part et d'autre, la possibilité de réduire son taux d'occupation de 2 à 8 %, etc. Le Service du personnel se consacre également à la coordination de la sécurité au travail. A ce titre, il anime la Commission de la sécurité au travail et il mène, par exemple, des actions de prévention en partenariat avec la SUVA aussi bien au niveau professionnel que privé.

Le Service du personnel occupe trois personnes, représentant 1,7 équivalent plein temps.

Perfectionnement professionnel

Le perfectionnement professionnel fait l'objet d'une attention particulière au sein de l'Administration communale, avec une offre de cours variée soumise à la fonction publique chaque début d'année. Le personnel a également la possibilité de faire des demandes de perfectionnement dans des domaines particuliers. Selon une procédure ad hoc, les requêtes sont traitées dans un cadre financier défini.

En 2014, plus de 80 personnes ont profité de cours de formation ou de perfectionnement professionnel.

Mise sur pied d'entretiens annuels de collaboration

Les entretiens de collaboration sont menés avec l'ensemble de la fonction publique depuis 2012. Ils sont ressentis positivement de part et d'autre et mettent en évidence des résultats très positifs. Ils se déroulent de façon constructive et le personnel s'engage d'autant plus dans le cadre de sa fonction et dans la réalisation des objectifs fixés par le Conseil communal. Des sondages de satisfaction démontrent l'utilité du processus et permettent d'y apporter, le cas échant, diverses adaptations, que cela soit au niveau du cahier des charges, des moyens mis à disposition ou autre.

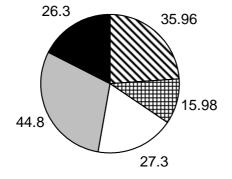
Groupe d'analyse de postes devenus vacants ou à le devenir

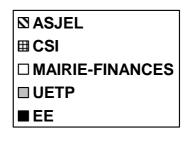
Depuis plus de quinze ans, tout poste vacant à la suite d'un départ à la retraite ou d'une démission est analysé en vue d'établir la nécessité de son renouvellement, partiel ou total, d'étudier la possibilité d'une redistribution de tout ou partie des tâches ou de le redéfinir au vu de nouveaux besoins.

Effectif du personnel communal

A fin 2014, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale était de 182 fonctionnaires, ce qui représente un total de 150,34 équivalents plein temps, contre 149,16 en 2013.

Fonctionnaires par département





Mairies et finances

Pour ce département, les postes autorisés sont de 32,5, alors que les postes effectifs, en raison de réorganisation ou de suppressions de postes, sont de 27,3.

- <u>Chancellerie</u> : 1,7 poste d'agent administratif n'est pas repourvu et 0,5 poste de téléphonisteréceptionniste fait l'objet d'une analyse ;
- Police locale: le poste d'agent de police vacant sera repourvu au 1er janvier 2015 ;
- <u>Protection civile</u> : le poste de chef de la PC n'a pas été repourvu, les tâches ayant été reprises par la RCJU :
- <u>Contrôle des habitants</u> : 0,5 poste n'a pas été repourvu en raison de certaines tâches transférées à la RCJU ;
- Impôts : 0,5 poste n'a pas été repourvu en raison de certaines tâches transférées à la RCJU.

Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement

Pour ce département, les postes autorisés sont de 39,9, avec 35,96 postes effectifs.

- <u>Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement</u> : 0,52 poste d'agent administratif non repourvu alors qu'un demi-poste d'agente administrative est occupé dans le cadre d'une aide à la réinsertion :
- Office du travail et Agence AVS: 1,45 poste non repourvu depuis la réorganisation en 2010;
- <u>Maison de l'Enfance</u> : trois postes ont été repourvus en 2014, le solde (1,97 poste) étant occupé par du personnel remplaçant.

Culture, sport et informatique

Pour ce département, les postes autorisés sont de 18,66, avec 15,98 postes effectifs. La différence entre les explications ci-dessous et les postes attribués provient des taux de réduction volontaire de collaborateurs du département.

- Bibliothèque municipale : le regroupement des bibliothèques a permis l'économie de 0,55 poste ;
- Centre sportif : le poste créé en 2013 sera repourvu en 2015 ;
- Saint-Georges : les tâches de conciergerie à Saint-Georges ont été reprises par le CCRD.

Energie et eaux

Pour ce département, les postes autorisés sont de 27,5, avec 26,3 postes effectifs.

- <u>Administration et technique</u> : 0,2 poste a été libéré dans le cadre de la réorganisation administrative et 1 poste a été transféré à la Société SACEN SA.

Urbanisme, environnement et travaux publics

Pour ce département, les postes autorisés sont de 46,78, avec 44,88 postes effectifs.

- <u>Administration et technique</u> : une réorganisation des tâches a permis d'économiser 0,9 poste de dessinateur :
- Voirie: 1 poste laissé vacant en automne sera repourvu en janvier 2015.

Encouragement au travail à temps partiel

Depuis de très nombreuses années, le Conseil communal encourage le travail à temps partiel. Ainsi, sur un total de 182 fonctionnaires, 65 personnes travaillent à un taux inférieur à 100 %.

De plus, pour faciliter activement les allègements de temps de travail, le Conseil communal offre la possibilité aux collaborateurs de diminuer annuellement leur taux d'activité, entre 2 et 8 %, moyennant l'aval du supérieur hiérarchique et la bonne marche du service.

C'est ainsi qu'en 2014, 17 personnes ont souhaité bénéficier de cette opportunité. La majorité d'entre elles a choisi une diminution de taux d'occupation de 2 %, ce qui correspond à une semaine de vacances supplémentaire. Le bienfondé de cette offre est apprécié du personnel communal et confirmé une nouvelle fois.

Mutations

En 2014, le Conseil communal a accepté les départs de 8 collaborateurs. En raison du respect de la personnalité et des règles sur la protection des données, les motifs ne sont dorénavant plus mentionnés :

- Mme Lisa Fluri, éducatrice à la Maison de l'Enfance
- Mme Yolande Fluri, concierge auxiliaire
- Mme Chantal Juillard Buchwalder, éducatrice à la Maison de l'Enfance
- M. Raphaël Kury, chef d'équipe aux Services industriels
- Mme Stéphanie Saucy, éducatrice à la Maison de l'Enfance
- M. Jean-Marie Schaller, ouvrier à la Voirie
- M. Denis Schlüchter, concierge au Château
- Mme Sonia Somma, concierge auxiliaire

Nominations

Le Conseil communal a nommé le personnel ci-dessous :

- Mme Marylise Chèvre, éducatrice à 30 %, à la Maison de l'Enfance
- Mme Sandrine Feltrin, agente de police à 100 %, à la Police locale
- Mme Maria Helena Dos Santos Carvalho, concierge à 35 %, à la Maison de l'Enfance
- M. Stéphane Hanser, chef d'équipe à 100 %, aux Services industriels
- Mme Sarah Joray, concierge auxiliaire à 24 %, pour des bâtiments communaux
- M. Julien Lucchina, chef du réseau électrique à 100 %, aux Services industriels
- M. Yves Morel, concierge à 100 %, au Château
- Mme Sandra Steudler, concierge auxiliaire à 22 %, au Château
- Mme Noémie Wahlen, éducatrice à 90 %, à la Maison de l'Enfance
- M. Matthieu Weissbrodt, animateur socioculturel à 75 %, à l'Espace-Jeunes
- M. Stéphan Waelchli, promu sous-chef d'équipe aux Services industriels

Jubilaires

30 ans de service

Le Conseil communal a remercié les personnes ci-dessous, pour leur collaboration :

25 ans de service - M. Jean Froidevaux, chef du Service financier

- M. Vincent Grossenbacher, ouvrier à la Voirie

- M. Christian Gugger, ouvrier aux Services industriels

- M. Claude Schlüchter, dessinateur au Service UETP

- M. Bertrand Mertenat, ouvrier à la Voirie

- M. Christian Willemin, chef d'équipe à la Voirie

35 ans de service - M. Henri Helg, releveur d'index

- M. Claude Loriol, sous-chef d'équipe à la Voirie

- Mme Angela Varin, ludothécaire

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année s'est élevé à 238 (230) personnes, dont 35 (33) auxiliaires permanents (animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, institutrices des devoirs surveillés). A cela s'ajoutent 203 (197) auxiliaires temporaires (remplacement en raison de maladie de longue durée de collaborateurs, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage), dont 94 (80) personnes uniquement pour les travaux de nettoyage pendant les vacances scolaires, ce qui représente 3'349 (3'200) heures de travail.

Apprentis

Les apprentis de la Municipalité, au nombre de 12 (14), se répartissent de la manière suivante :

- 7 employés de commerce
- 4 agents en information documentaire
- 1 électricien

Cinq apprentis sont en première année, trois en deuxième année et quatre en troisième année.

Caisse maladie

240 (281) personnes ont été assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

En 2014, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie ou d'accident a fortement diminué, représentant 1'650 (2'155) jours, dont 1'001 jours pour des absences de longue durée concernant 12 membres du personnel.

Douze fonctionnaires ont dû être remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, quatre demandes AI ou en attente de réinsertion étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

S'agissant des accidents professionnels, dans le cadre de la sécurité au travail, une enquête est ouverte lors de chaque accident déclaré. Elle est réalisée le plus rapidement possible afin d'éviter toute récidive et permet, le cas échéant, d'adapter les processus de travail ou les équipements de protection individuelle (EPI).

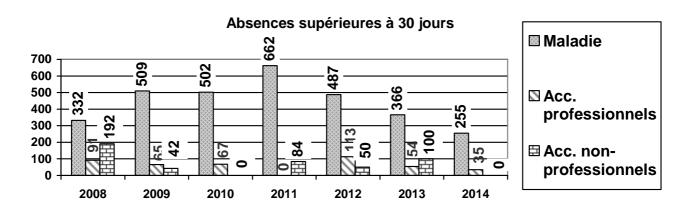
Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête Al						
Durée de l'absence*	Assurance maladie	Assurance accident professionnel	Assurance accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif Al	Total des jours d'absence
Absences de 2 jours au plus, sans certi- ficat médical	169 (176)	0 (0)	1 (3)			170 (179)
Absences supérieu- res à 2 jours, avec certificat médical	375 (420)	26 (89)	78 (126)			479 (635)
Absences supérieures à 30 jours, avec certificat médical	255 (366)	35 (54)	0 (100)			290 (520)
Total intermédiaire	Total intermédiaire					
Cas AI – Demandes en cours ou réinsertion	703 (658)	()	8 (92)		0 (71)	711 (821)
Total général						1'650 (2'155)

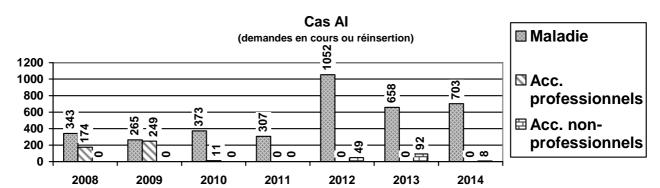
Congés de maternité				293 (213)		293 (213)
---------------------	--	--	--	--------------	--	--------------

^{*}Les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 % Les absences de longue durée concernent 12 personnes, soit 1'001 jours

Total des personnes occupées (Exécutif, fonctionnaires, auxiliaires, apprentis) : 439 Effectif théorique équivalent plein temps : 201

Jours d'absence par collaborateur dus exclusivement à la maladie ou à l'accident (939/201) : 4,67 (6,7)





1.7. Archives

Généralités

En 2014, l'archiviste a consacré la première moitié de l'année au déménagement complet du fond des archives de l'Hôtel de Ville, à la rue de la Jeunesse 28, bâtiment des SID. En l'occurrence, il a fallu effectuer les démontage, transport et remontage du compactus et des 673 mètres linéaires de précieux documents à déménager, mais aussi le remontage d'un second compactus (un troisième est à venir). Elle a pu, grâce à l'aide des chômeurs de l'EFEG, transporter et remettre en rayon guelque 500 cartons.

La seconde partie de l'année a permis de rattraper quelque peu les retards accumulés (intégration d'une partie des boîtes d'archives non encore traitées) ainsi que d'effectuer l'inventorisation, la renumérotation et le reclassement de plus de 700 plans de 1745 à 1939, jusque-là en suspens.

Par ailleurs, les Archives ont enregistré et conditionné un versement important de plans cadastraux, calques et croquis (à partir de 1936).

Renseignements / Recherches / Consultation des archives / Prêts

Les Archives ont répondu à diverses demandes de renseignements provenant de services de l'administration et à 25 requêtes provenant de particuliers. Celles-ci concernaient surtout des personnes ou des familles, des anciens élèves, des tutelles, des plans cadastraux et situations ou histoires de maisons. Huit consultations des archives ont eu lieu et traitaient de documents relatifs aux Pompiers, aux registres d'Etat civil, au Temple, au Bureau de contrôle des ouvrages d'or et d'argent ainsi que sur les fermes du Vorbourg sous l'Evêché. Des dossiers et boîtes d'archives ont été prêtés à la Chancellerie, au Service de la culture et des sports ainsi qu'aux Pompiers.

1.8. Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2014, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 103 dossiers, ce qui représente une augmentation de plus de 25 % du volume d'activité par rapport à l'année précédente. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 89 rapports de bail.

La commission a siégé à 74 reprises, traitant 73 dossiers en séance de conciliation. Une affaire a nécessité 2 séances.

Sur les 73 dossiers traités en séance, 37 ont abouti à une conciliation et 36 à un échec.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, aux frais accessoires et à des défauts à la chose louée.

En ce qui concerne les membres de la commission, il n'y a pas eu de changement durant l'année écoulée.

1.9. Contrôle des habitants

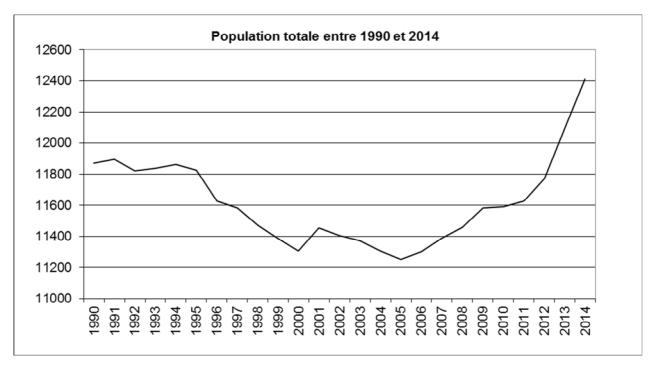
Evolution de la population

Naissances113	(135)	Divorces59	(55)
Décès112	(98)	Naturalisations70	(62)
Mariages92	(97)		

Etat de la population	31.12.2014	31.12.2013	Différence
Suisses	9'103	9'005	+ 98
Hommes	4'260	4'209	+ 51
Femmes	4'843	4'796	+ 47
Etrangers	3'309	3'083	+ 226
Hommes	1'770	1'670	+ 100
Femmes	1'539	1'413	+ 126
Au total	12'412	12'088	+ 324
Hommes	6'030	5'879	+ 151
Femmes	6'382	6'209	+ 173

Historique de la population

Année	Population totale	Suisses	Etrangers
31.12.2014	12'412	9'103	3'309
31.12.2013	12'088	9'005	3'083
31.12.2012	11'773	8'821	2'952
31.12.2011	11'628	8'780	2'848
31.12.2010	11'590	8'800	2'790



Personnes en séjour	Hommes	Femmes	Total
Suisses Etrangers + candidats à l'asile	46 (53) 107 (108)	74 (83) 56 (60)	120 (136) 163 (168)
Total général	153 (161)	130 (143)	283 (304)

Répartition selon état civil (pop. totale y c. séjo	our) Hon	nmes	Fem	ımes	
Célibataires	2'988	(2'002)	2'532	(2'422)	
Divorcés	2 900 454	(2'903)	2 532 670	(2'422) (654)	
Mariés	2'367	(439) (2'347)	2'368	(2'347)	
Mariés seuls	126	(109)	2 300 61	(57)	
Partenariats enregistrés	8	(8)	5	(6)	
Séparés	128	(131)	144	(146)	
Veufs	120	(131)	741	(733)	
veuis	120	(113)	741	(133)	
Répartition par confession	Hon	nmes	Fem	ımes	
Catholiques	3'765	(3'724)	4'118	(4'060)	
Protestants	490	(491)	562	(566)	
Autres confessions	975	(910)	902	(848)	
Sans confession	799	(754)	800	(735)	
Répartition par lieu d'origine (Suisses) Confédérés Jurassiens		3'708 5'517	(3'692) (5'452)		
Répartition par permis (population étrangère)	Hom	nmes	,	ımes	
Permis de séjour (CO)	5	(5)	3	(6)	
Permis de séjour (CO) Autorisation temporaire	5 54	(5) (49)	3 56	(6) (35)	
Autorisation temporaire	54	(49)	56	(35)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international)	54 0	(49) (0)	56 3	(35) (3)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B)	54 0 505	(49) (0) (422)	56 3 489	(35) (3) (382)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C)	54 0 505 1'190	(49) (0) (422) (1'180)	56 3 489 982	(35) (3) (382) (973)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C) Admissions provisoires (AJAM)	54 0 505 1'190 62	(49) (0) (422) (1'180) (38)	56 3 489 982 26	(35) (3) (382) (973) (20)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C) Admissions provisoires (AJAM) Frontaliers (avec résidence secondaire)	54 0 505 1'190 62 4	(49) (0) (422) (1'180) (38) (5)	56 3 489 982 26 4	(35) (3) (382) (973) (20) (5)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C) Admissions provisoires (AJAM)	54 0 505 1'190 62	(49) (0) (422) (1'180) (38)	56 3 489 982 26	(35) (3) (382) (973) (20)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C) Admissions provisoires (AJAM) Frontaliers (avec résidence secondaire)	54 0 505 1'190 62 4	(49) (0) (422) (1'180) (38) (5)	56 3 489 982 26 4	(35) (3) (382) (973) (20) (5)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C) Admissions provisoires (AJAM) Frontaliers (avec résidence secondaire) Permis en suspens (demande en cours) Permis de séjour pour étrangers Encaissé auprès des intéressés	54 0 505 1'190 62 4	(49) (0) (422) (1'180) (38) (5) (89)	56 3 489 982 26 4	(35) (3) (382) (973) (20) (5) (64)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C) Admissions provisoires (AJAM) Frontaliers (avec résidence secondaire) Permis en suspens (demande en cours) Permis de séjour pour étrangers	54 0 505 1'190 62 4 45	(49) (0) (422) (1'180) (38) (5) (89)	56 3 489 982 26 4 30	(35) (3) (382) (973) (20) (5) (64)	
Autorisation temporaire Sans permis (fonctionnaire international) Permis de séjour (B) Permis d'établissement (C) Admissions provisoires (AJAM) Frontaliers (avec résidence secondaire) Permis en suspens (demande en cours) Permis de séjour pour étrangers Encaissé auprès des intéressés	54 0 505 1'190 62 4 45	(49) (0) (422) (1'180) (38) (5) (89)	56 3 489 982 26 4 30	(35) (3) (382) (973) (20) (5) (64) 7'346)	

Ressortissants étrangers classés selon le nombre et la nationalité (y compris en séjour)

Italie	592	Serbie et Monténégro	19
Espagne	487	Irak	19
Portugal	469	Russie	19
France	359	Afghanistan	18
Kosovo	281	Brésil	15
Erythrée	123	Togo	14
Turquie	104	Ethiopie	14
Sri Lanka	69	Etats-Unis	13
République de Serbie	62	Somalie	13
Macédoine	57	Tunisie	12
Allemagne	54	Pologne	12
Belgique	51	Autriche	11
Syrie	45	Sénégal	11
Cameroun	36	République dominicaine	10
Bosnie-Herzégovine	35	Thaïlande	10
Grande-Bretagne	34	Nigéria	10
Roumanie	20	-	

Avec 9 ressortissants chacun: Liban, Iran, Grèce, Pays-Bas

Avec 8 ressortissants chacun: Côte d'Ivoire, Ukraine

Avec 7 ressortissants chacun : Bangladesh, République tchèque, Guinée

Avec 6 ressortissants chacun : Monténégro, Géorgie, Suède, Pakistan

Avec 5 ressortissants chacun: Pérou, Moldavie, Mexique, Albanie, Inde

Avec 4 ressortissants chacun: Népal, Ile Maurice, Cuba, Argentine, Colombie, Soudan, Hongrie, Bulgarie

Avec 3 ressortissants chacun: Kenya, Gabon, Kazakhstan, Egypte, Japon, Philippines, Bélarusse, Slovénie

Avec 2 ressortissants chacun : Ouzbékistan, Irlande, Burundi, Arménie, Indonésie, Madagascar, Mongolie, Bénin

Avec 1 ressortissant chacun : Burkina Faso, Cambodge, Cap-Vert, Chili, Corée du Sud, Equateur, Finlande, Haïti, Lettonie, Libye, Malaisie, Mali, Mauritanie, Namibie, Norvège, Palestine, Singapour, Tanzanie, Uruguay, Vietnam.

Soit au total 102 (103) nationalités étrangères.

1.10. Jumelages

Jumelage avec Belfort

En 2014 les contacts se sont poursuivis, notamment dans le cadre de la commémoration officielle du 725 ème anniversaire de la Ville de Delémont. A cette occasion il a été décidé, d'un commun accord, de mettre sur pied différents événements, en 2015, année qui marquera le 30 ème anniversaire du jumelage Delémont-Belfort.

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Présente le 5 janvier 2014 pour commémorer le 725^{ème} anniversaire de la Ville, Mme la Mairesse de La Trinidad, Mme Rosa Haydee Rosales Raudales, n'a pas manqué de souligner l'importance du jumelage existant, renforçant ainsi les liens entre les deux cités, mais également les liens personnels existant de part et d'autre.

Durant l'exercice 2014, les liens du jumelage ont été concrétisés avec notamment le soutien répété de Fr. 10'000.- versés de la rubrique « Jumelage » en faveur du Groupe Nicaragua, à quoi s'ajoute, selon l'accord qui lie la Municipalité au Groupe Nicaragua, la contribution des SID du « Centime de l'Eau », soit un centime par m³ d'eau distribué à Delémont.

Ce soutien permet une contribution, via le Groupe Nicaragua, qui se traduit par une aide institutionnelle accrue aux habitants de La Trinidad, l'objectif étant de les aider à organiser leurs communautés sur les plans sanitaire, professionnel et éducatif, notamment. Dans ce cadre, les activités en lien avec le bibliobus, la construction de latrines (protection des eaux), les programmes de reforestation locale, l'amélioration de sources d'eau, ainsi que la « Casa Materna », maison permettant aux femmes qui vivent dans des conditions difficiles d'accoucher dans un lieu adéquat, peuvent perdurer.

En février 2014, un rapport d'évaluation des projets menés à La Trinidad (efficacité, pérennité, opportunité, finances, etc.) a été fourni par deux experts mandatés par la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD). Il était complété en été 2014 par un rapport fiduciaire relatif à la tenue des comptes sur place au Nicaragua. Fin 2014, le Groupe Nicaragua a signé un contrat avec la FICD pour le co-financement d'un nouveau projet à La Trinidad portant sur 4 années. La FICD finance 50 % du projet.

A noter que 2016 marquera le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec La Trinidad et le Groupe Nicaragua a lancé une réflexion à l'interne de manière à marquer l'événement.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec l'OVR international (anciennement Opération Villages Roumains), ils ne le sont plus avec les Autorités locales roumaines qui ont renoncé à tout contact.

1.11. Commission de la mairie

La Commission de la mairie, présidée par M. Paul Fasel, a siégé à une reprise en 2014.

Foires mensuelles

Concernant les foires mensuelles, les forains inscrits étaient au nombre de 33 en avril, 45 en mai, 36 en juin, 46 en juillet, 31 en août, 33 en septembre et 21 en octobre.

Cimetière et funérarium

Il y a eu 110 décès à Delémont en 2014, dont 82 incinérations, 17 enterrements, 4 enterrements à l'extérieur de la localité et 7 dons du corps à la science.

1.12. Service de police

Préambule

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative comptant 1 personne et l'autre composée de 14 agents en uniforme, placées sous la responsabilité du Commissaire de police. Le projet de fusion des polices a généré un grand nombre de séances. S'agissant de la problématique des Gens du voyage, plusieurs occupations illicites de terrains sur le territoire communal ont eu lieu en 2014. Afin de prévenir cela, des plots en béton ont été posés à l'entrée du parking des Prés-Roses et un portique a été installé à l'entrée du parc du Gros-Pré.

Instruction

Les agents ont poursuivi leur formation professionnelle. Une partie des agents a suivi des cours de formation continue dispensés par le Canton et chaque agent a participé aux entraînements annuels de tir. Un agent suit, de façon régulière, les cours d'éducation canine de la Police cantonale. Un agent est régulièrement détaché pour intégrer un groupe composé d'agents de la Police ferroviaire et de la Police cantonale pour les actions particulières sur le secteur gare.

Quelques chiffres

Education routière : les deux agents désignés pour cette fonction ont visité toutes les classes primaires et enfantines de la ville et ont formé, comme chaque année, les patrouilleurs scolaires.

Dossiers : le nombre de dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.) traité par la Police locale est à peu près identique à l'année précédente, soit 1'057 (1'085).

Parcomètres : la somme récoltée s'est montée à Fr. 384'358.95.- (Fr. 367'281.-), avant déduction des rétrocessions pour les parcs Brasserie, Losinger, Hôpital, Coherchan, Gare Collectif, Otto's et de la TVA. Le montant encaissé pour les diverses autorisations de parcage est intégré au montant ci-dessus. On constate une augmentation des recettes, ce qui explique la diminution du chiffre d'amendes d'ordre.

Amendes d'ordre: 3'486 (4'232) bulletins d'amendes d'ordre ont été délivrés pour un montant de Fr. 167'350.- (Fr. 199'550.-).

Radars : 5 contrôles radars (5) ont été effectués en 5 lieux du territoire communal et 1'117 (990) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 43, soit 4,55 % (15 – 0,55 %) étaient en infraction.

Permis de nuit : 156 (161) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 17'750.- (Fr. 17'500.-).

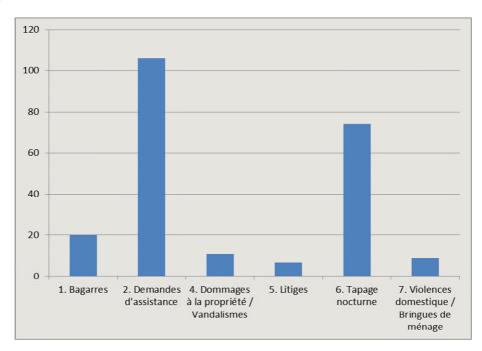
Vente de cycles: la vente annuelle des cycles a permis la liquidation de 24 cycles pour Fr. 1'080.-.

Chiens: la ville compte environ 490 chiens.

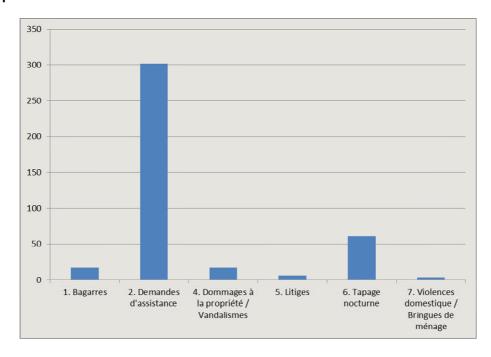
Ci-après 2 tableaux comparatifs des activités de la Police Municipale 2013 – 2014. Il est difficile de tirer des enseignements plus précis attendu que la Police Municipale n'a pas les compétences pour traiter les affaires judiciaires (vols, agressions, dommages à la propriété sur des biens autres que communaux, violences domestiques qui nécessitent un déplacement, affaires graves de stupéfiants) ainsi que, par exemple, les accidents de la circulation.

<u>Graphiques comparatifs du journal de poste 2013 – 2014</u>

Journal de poste 2013

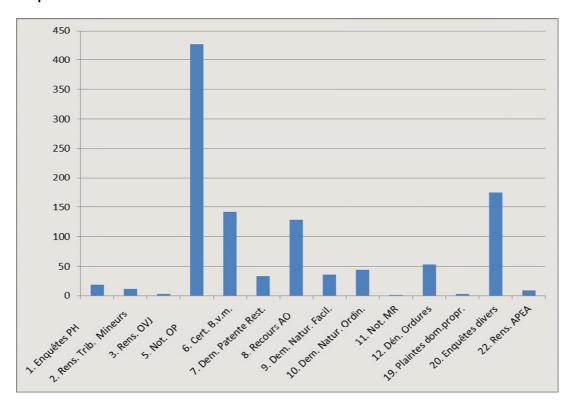


Journal de poste 2014

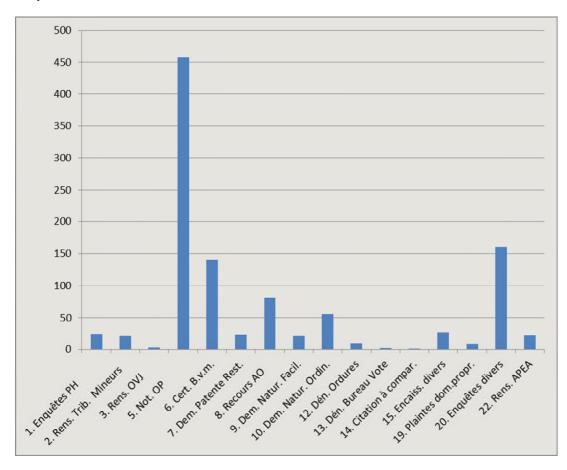


Graphiques comparatifs des enquêtes 2013 - 2014

Enquêtes 2013



Enquêtes 2014



Les objectifs pour 2015 sont la poursuite de la formation permanente et la nomination d'un agent au poste encore vacant. De plus, en collaboration avec les polices cantonale et ferroviaire, les réflexions quant à la mise en place d'un groupe travaillant principalement sur le secteur Gare se poursuivra, vu les échos

positifs, ce qui nécessiterait le détachement d'un agent. L'ouverture d'un poste de police à la Gare, qui pourrait regrouper la Police ferroviaire, la Police cantonale et la Police municipale devrait se réaliser, et la nouvelle loi sur la Police sera mise en application. Enfin, la secrétaire suivra les cours pour la formation d'apprentis, afin de pouvoir en accueillir un-e.

1.13. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

Formation et investissement public

La formation continue et l'instruction revêtent une importance toujours plus grande au sein du CRISD et une nouvelle formation de trois jours, dispensée par la CENAL (Centrale nationale d'alarme), concernant la radioactivité, est donnée par un spécialiste. Ces dernières années sont venus s'ajouter quelques jours de formation, par exemple pour les interventions dans les tunnels, pour les spécialistes radioprotection, etc. A noter que, chaque année, 2 à 3 jours de formation spécifique viennent s'ajouter aux nombreux jours de formation déjà suivis par les pompiers du CRISD.

Le tableau récapitulatif ci-dessous démontre que le temps qu'un pompier passe à la protection de la population est toujours plus important.

Récapitulation générale :

	Nbre de personnes	Nbre d'heures
Cours cantonaux	38	1'210.50
Cours fédéraux	50	999.00
Cours instructeurs	15	490.50
Exercices		3'439.00
Services de piquet		1'687.50
Heures chauffeurs		360.00
Séances diverses		413.50
Divers		92.00
Interventions		2'281.00
TOTAL		10'973.00

Total jours 1'372 jours
Total poste plein temps 6.2

L'augmentation du temps passé entre 2013 et 2014 est de 1'700 heures environ, en tenant compte du fait que les interventions ont occupé les pompiers 300 heures de plus qu'en 2013. Le solde est à répartir entre les autres activités, tels la formation, les exercices, les services de piquet.

L'investissement d'un pompier au CRISD devient de plus en plus important et l'on pourrait craindre une démotivation des personnes qualifiées et d'expérience par surcharge et manque de temps libre. Cela pourrait, à l'avenir, péjorer le bon fonctionnement du CRISD.

Objectifs du service et besoins

Depuis le 1^{er} janvier 2014, une entreprise externe entretient le matériel du CRISD. Ce mandat a été reconduit en 2015 et il est primordial de le maintenir dans le futur.

Un travail important a déjà été accompli, mais il reste encore énormément à accomplir avant d'être à jour avec une gestion informatique et complète de tout le matériel du CRISD. A noter que le mandataire gère également tout le domaine technique du bâtiment, entretien et remplacement de matériel ou infrastructure défectueuse.

Réalisations et dossiers importants

En 2013, le Conseil de Ville a accepté un crédit de 1,8 million de francs pour la construction d'un nouvel hangar qui sera opérationnel à partir du printemps 2015. Un vestiaire du SIS, dans la halle 1, sera aménagé et le SIS pourra aussi bénéficier d'un vestiaire au hangar.

Dossiers importants à traiter à partir de 2015 :

- remplacement du nouveau véhicule d'officier de service
- étude d'un nouveau véhicule d'intervention avec lance perforante
- étude d'un nouveau concept de véhicule multilift
- remplacement des appareils de la protection de la respiration

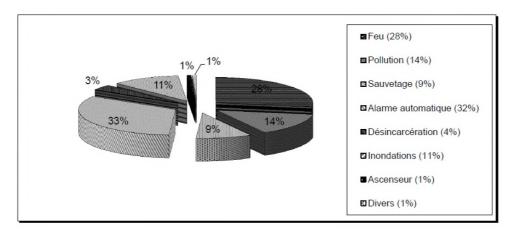
Interventions

Le nombre total d'interventions, tous types confondus, se monte à 141 en 2014, en diminution en nombre de 13 % environ par rapport à 2013. Les heures passées en intervention ont en revanche augmenté, passant à 2'281 heures en 2014 contre 1'996 en 2013, soit une augmentation de 14,3 %.

Les interventions pour lutter contre le feu se montent à 39, celles contre les pollutions à 20, les sauvetages de personnes à 13, les alarmes automatiques à 46, le secours routier à 5, les inondations à 16, les pannes d'ascenseur à 1 et les interventions diverses à 1. Il y a eu un grand feu à la rue Sache Pran au printemps 2014 avec la destruction quasi totale d'une maison d'habitation de 2 appartements. Les feux sont en légère augmentation par rapport à 2013, avec 6 interventions supplémentaires. Les accidents de la circulation nécessitant une désincarcération sont en légère augmentation de 2 cas. Les alarmes automatiques, erronées à raison de 80 %, représentent le tiers des interventions, soit 32 %.

Les interventions en 2014 ont nécessité 2'281 heures pour tous les pompiers engagés soit, en moyenne, 58.50 heures par pompier.

Répartition des interventions en 2014 par type d'intervention



1.14. Protection civile

Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris

La subvention obtenue par la Commune pour l'année 2013 s'est élevée à Fr. 8'800.-, pour moitié en faveur de l'abri de la Blancherie et l'autre en faveur du hangar Saint-Michel.

Contribution communale à l'Office de la protection civile régional

La contribution communale est de Fr. 3.- par habitant, prise sur le fonds des contributions de remplacement.

1.15. Service financier

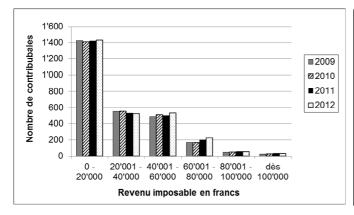
Préambule

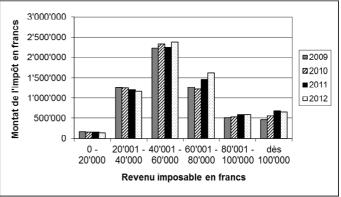
Le budget annuel ainsi que les comptes 2014 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts communaux, et basées sur les années 2009-2012.

1.16. Statistiques et comparaisons fiscales

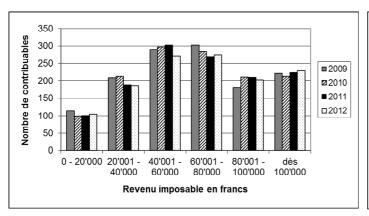
En 2012, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.- représentent 52 % de l'ensemble des contribuables et paient 10 % du total des impôts ; 33 % des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.- et 80'000.- et paient 37 % des impôts totaux ; 15 % des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 53 % des impôts. Ces pourcentages sont identiques à ceux de l'année 2011.

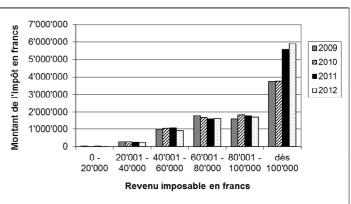
CELIBATAIRES								
	2009 2010 2011					20	2012	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	1'426	168'376	1'409	168'589	1'421	159'780	1'430	150'948
20'001 - 40'000	552	1'256'898	554	1'255'431	533	1'203'621	524	1'166'282
40'001 - 60'000	488	2'239'319	508	2'340'229	499	2'254'788	534	2'383'719
60'001 - 80'000	166	1'263'921	162	1'226'233	198	1'458'644	221	1'619'872
80'001 - 100'000	46	507'455	50	530'819	55	591'941	55	589'751
dès 100'000	25	464'830	26	557'954	33	676'962	31	656'642
Total	2'703	5'900'799	2'709	6'079'255	2'739	6'345'736	2'795	6'567'214



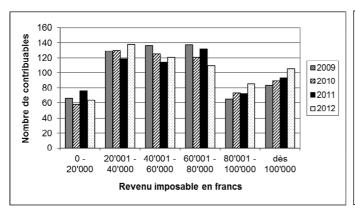


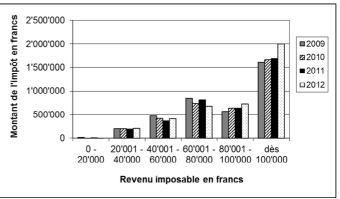
	MARIES									
	20	009	20	2010		011	2012			
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
0 - 20'000	114	17'418	100	18'125	100	15'163	105	19'850		
20'001 - 40'000	209	281'749	214	275'628	188	243'101	186	239'068		
40'001 - 60'000	290	1'000'245	297	1'046'358	302	1'051'072	271	925'675		
60'001 - 80'000	302	1'803'266	283	1'669'275	268	1'595'013	274	1'607'803		
80'001 - 100'000	181	1'583'850	212	1'841'459	210	1'786'179	202	1'696'124		
dès 100'000	222	3'730'452	214	3'746'023	224	5'565'670	230	5'908'725		
Total	1'318	8'416'980	1'320	8'596'868	1'292	10'256'198	1'268	10'397'245		



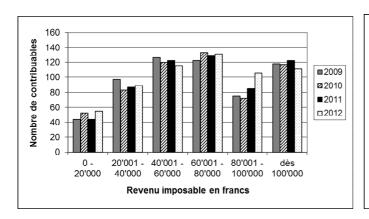


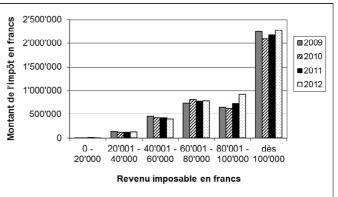
	MARIES - 1 ENFANT									
	20	009	20	010	2011		2012			
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
0 - 20'000	66	10'955	58	7'570	76	8'544	64	6'636		
20'001 - 40'000	129	200'022	130	198'068	119	190'021	138	204'367		
40'001 - 60'000	136	475'949	125	422'803	114	370'729	121	418'482		
60'001 - 80'000	137	849'075	121	739'304	132	815'340	110	675'565		
80'001 - 100'000	65	567'905	73	638'381	72	638'357	85	723'599		
dès 100'000	83	1'614'221	89	1'663'956	93	1'688'002	106	1'996'618		
Total	616	3'718'127	596	3'670'082	606	3'710'993	624	4'025'267		



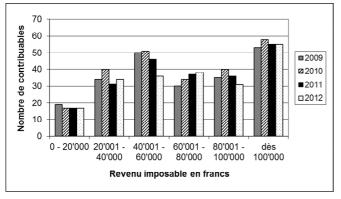


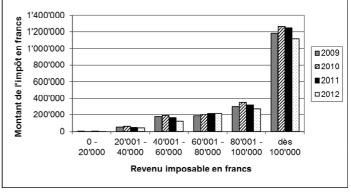
	MARIES - 2 ENFANTS									
	20	2009		2010		2011		2012		
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
0 - 20'000	44	2'846	53	5'236	44	9'499	55	9'180		
20'001 - 40'000	97	147'956	83	123'882	87	130'541	89	132'294		
40'001 - 60'000	126	449'462	120	414'337	122	425'107	115	392'207		
60'001 - 80'000	122	739'047	133	804'782	129	773'534	131	779'720		
80'001 - 100'000	75	648'718	72	615'084	85	728'091	106	916'914		
dès 100'000	118	2'242'574	117	2'090'465	122	2'176'611	111	2'266'786		
Total	582	4'230'603	578	4'053'786	589	4'243'383	607	4'497'101		



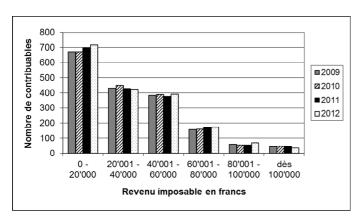


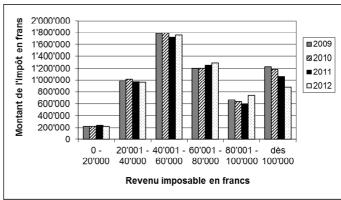
	MARIES - 3 ENFANTS ET PLUS									
	20	2009		010	2011		2012			
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
0 - 20'000	19	435	17	2'535	17	660	17	1'727		
20'001 - 40'000	34	47'944	40	59'237	31	44'341	34	41'661		
40'001 - 60'000	50	174'164	51	188'567	46	163'975	36	119'332		
60'001 - 80'000	30	185'622	34	202'053	37	217'740	38	215'714		
80'001 - 100'000	35	299'559	40	350'519	36	315'804	31	269'914		
dès 100'000	53	1'186'808	58	1'267'083	55	1'246'232	55	1'116'845		
Total	221	1'894'532	240	2'069'994	222	1'988'752	211	1'765'193		



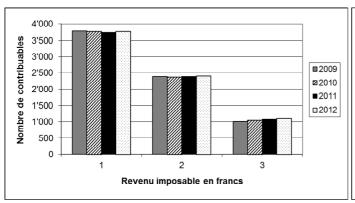


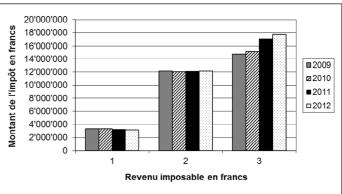
	VEUFS, DIVORCES									
	20	009	20	2010		2011		2012		
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
0 - 20'000	671	218'812	672	224'065	698	237'512	716	222'324		
20'001 - 40'000	431	985'202	451	1'016'444	427	970'204	424	963'636		
40'001 - 60'000	385	1'791'124	390	1'798'443	376	1'717'712	392	1'757'971		
60'001 - 80'000	157	1'201'400	159	1'202'873	168	1'249'414	173	1'292'459		
80'001 - 100'000	60	662'864	57	634'035	55	598'718	70	739'709		
dès 100'000	47	1'224'273	48	1'187'115	45	1'061'750	37	882'494		
Total	1'751	6'083'675	1'777	6'062'975	1'769	5'835'310	1'812	5'858'593		



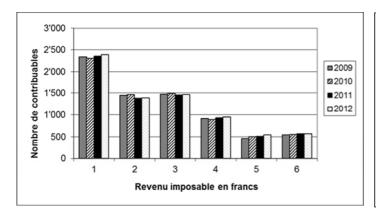


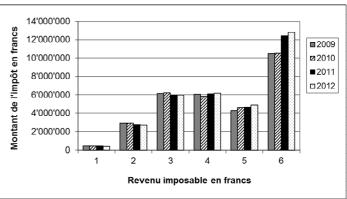
	TOTAL									
	2009 20010 2011 2012							012		
Revenus	Nombre	Revenu	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
0 - 40'000	3'792	3'337'613	3'781	3'354'810	3'741	3'212'987	3'782	3'157'973		
40'001 - 80'000	2'389	12'172'594	2'383	12'055'257	2'391	12'093'068	2'416	12'188'519		
+ de 80'000	1'010	14'734'509	1'056	15'122'893	1'085	17'074'317	1'119	17'764'121		
Total	7'073	31'288'698	7'191	30'244'716	7'220	30'532'960	7'317	33'110'613		





	TOTAL									
	2	009	2	2010		2011		2012		
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
0 - 20'000	2'340	418'842	2'309	426'120	2'356	431'158	2'387	410'665		
20'001 - 40'000	1'452	2'919'771	1'472	2'928'690	1'385	2'781'829	1'395	2'747'308		
40'001 - 60'000	1'475	6'130'263	1'491	6'210'737	1'459	5'983'383	1'469	5'997'386		
60'001 - 80'000	914	6'042'331	892	5'844'520	932	6'109'685	947	6'191'133		
80'001 - 100'000	462	4'270'351	504	4'610'297	513	4'659'090	549	4'936'011		
dès 100'000	548	10'463'158	552	10'512'596	572	12'415'227	570	12'828'110		
Total	7'191	30'244'716	7'220	30'532'960	7'217	32'380'372	7'317	33'110'613		





1.17. <u>Déclarations d'impôts 2014</u>

- 7'825 (7'627) déclarations d'impôts (DI)
- 120 (126) formules pour nouveaux contribuables envoyées dans le courant de l'année
- 1'240 (1'192) personnes taxées à la source

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 11 demandes de remise d'impôts (17) au Service des contributions.

Année	DI envoyées	DI complémentaires Formules 120	Taxés à la source	Totaux
2005	7'043	331	305	7'679
2006	7'025	304	402	7'731
2007	7'123	153	371	7'647
2008	7'284	125	387	7'796
2009	7'297	143	493	7'933
2010	7'424	116	738	8'278
2011	7'463	129	997*	8'589
2012	7'499	113	1'082*	8'694
2013	7'627	126	1'192*	8'945
2014	7'825	120	1240*	9185

^{*}y compris frontaliers payant de l'impôt à la source

1.18. Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Alphonse Poupon, a tenu 7 séances au cours desquelles elle a préavisé les crédits et le budget soumis au Conseil de Ville.

1.19. Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2014, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 96 estimations (119) à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, de constitutions de PPE ou d'autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à une estimation de bâtiment agricole, cinq estimations de bar/restaurant/discothèque et deux estimations sur réclamations.

1.20. Encaissement des impôts

Statistiques

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous les résultats de l'année 2009, laquelle sert de base et permet d'enregistrer les variations sur plusieurs années.

	Récapitulation Personnes Physiques - PP 2009 au 31.12.2014									
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2014				
22'144'589	300'955	21'060'535	1'385'009	22'445'544	-914'854	48'106				
	+ 2.90 %				-4.13 %	0.22 %				

Lexique:

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement en décembre, et basées sur la taxation de

l'année précédente.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses

par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et

0915).

Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district

(RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-

encaissements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.

Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui

font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal,

voire du Tribunal fédéral.

Les statistiques pour les années 2005 à 2012 sont à disposition au Service financier.

* * * * * * * * * *

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT

(Responsable : Mme Esther Gelso, conseillère communale)

Préambule

2014 aura été une année significative dans l'avancée du dossier « crèches ». Faisant suite à la proposition de l'entreprise Losinger Marazzi qui souhaitait construire un immeuble sur son terrain, quartier Mandchourie, la Commune est entrée en matière pour retenir deux étages du bâtiment pour y accueillir une crèche de 150 places (soit environ 250 enfants). Cette structure permettra de rapatrier les enfants de l'avenue de la Gare (Gar'onze et Dorlotine), des Unités d'accueil des écoliers (Jean-Prévôt, Orangerie, SAE) et de réduire la liste d'attente de manière significative. Elle offrira également au personnel de la Maison de l'Enfance des conditions de travail exemplaires dans une structure conçue et pensée pour le rôle à remplir, dès 2017.

Le bilan de la Vélostation, après une année d'exploitation, est excellent et a parfaitement atteint les objectifs fixés. Le bilan humain, avec le volet réinsertion en partenariat avec Caritas Jura, est également positif. Les prestations offertes sont très appréciées de la population et les travailleurs sont heureux de la reconnaissance obtenue par leur travail. Une belle expérience partagée avec l'Agglomération.

La commission « Mieux Vivre Ensemble » a mené à bien le travail de réflexion qui lui avait été confié. Un rapport final, remis au Conseil communal, synthétise le travail fourni. Différentes actions seront proposées dans ce cadre tout au long de l'année 2015 par le département pour sensibiliser au « Mieux Vivre Ensemble ».

Le Service ASJL a mis en relation la Fondation Dépendances avec les services de la Ville, Voirie, Police et concierges des écoles, pour faire une information sur la connaissance du matériel utilisé, les précautions élémentaires de ramassage, et se tient à disposition sur demande.

La volonté d'établir une vraie politique du logement a débouché sur la formation d'un groupe de travail qui se penche sur la gestion et l'attribution des appartements communaux, ainsi que sur l'étude de nouveaux projets, soutien aux loyers modérés, en collaboration avec les coopératives d'habitations delémontaines. Des propositions seront présentées au Conseil Communal courant 2015.

Le Service ASJL a soutenu et participé à de nombreux projets, comme le Torche Run (en faveur des handicapés), les Jeux des écoliers en Australie, le spectacle de fin d'année scolaire du Collège à Saint-Georges (très apprécié), les 10 ans d'Espace-Jeunes, les 25 ans du CDJ et son concert mémorable, les nouveaux retraités au SAS (plus dynamiques que jamais), ainsi que la Semaine sans télé.

2.1. <u>Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département</u>

Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.04/14	Nouvelle approche de l'alimentation dans la restauration collective	En cours de réalisation
Postulat	4.11/14	Soutenir et promouvoir un service de baby-sitting fiable	Accepté
Postulat	4.13/14	Promouvoir les droits civiques : un concours pour les jeunes par les jeunes	Accepté
Motion	5.05/14	Définir les règles relatives aux logements communaux	En cours de réalisation

2.2. Logement

Le département a créé un groupe de travail sur la politique du logement chargé notamment, de redéfinir les règles d'attribution des logements sociaux. Les fruits de ce travail seront présentés en 2015.

2.3. Aide sociale

Le Service ASJL a traité 152 (174) demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale d'aide sociale.

2.4. Allocations de fin d'année

Dès 2014, le Service des affaires sociales n'ayant plus accès aux taxations fiscales des contribuables, les personnes ayant reçu une allocation en 2013 ont été contactées par lettre afin d'obtenir les données nécessaires.

Pour obtenir une allocation de fin d'année, le revenu AVS, pour une personne seule, était de Fr. 17'042.- et, pour un couple, de Fr. 22'818.-. La fortune nette déterminante était de Fr. 20'000.- pour une personne seule et de Fr. 30'000.- pour un couple.

Ainsi, un montant de Fr. 114'500.- a été versé en 2014.

2.5. Bourses et prêts

Des bourses d'études ont été versées pour un montant de Fr. 95'056.- (Fr. 125'028.-). Aucun prêt n'a été demandé en 2014, tandis que les remboursements se sont élevés à Fr. 3'800.-.

2.6. Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement

La commission, présidée par Mme Yvonne Plumez, a siégé 3 fois. Elle a préavisé notamment le crédit de Fr. 158'000.- pour l'aménagement d'une crèche à la rue du 24 septembre.

2.7. Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse n'a tenu aucune séance en 2014.

2.8. Agence communale AVS-Al

Au cours de l'année écoulée, toutes les tâches de l'agence, organe auxiliaire et d'exécution de la Caisse de compensation du Canton du Jura, ont été exécutées selon les directives. Elles consistent notamment à affilier les personnes et les sociétés pour les cotisations AVS, contrôler les déclarations de salaires des employeurs, traiter les demandes d'allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative, contrôler les formulaires relatifs aux prestations AVS-AI et aux entretiens liés aux demandes des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI.

Avec l'évolution réjouissante de la population en 2014, l'agence a dû faire face à une augmentation de la charge de travail, principalement avec l'ouverture de la Résidence La Jardinerie et les appartements protégés de la Manchourie et du home La Promenade, à satisfaction des personnes concernées.

A la fin de l'année 2014, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS-AI versées par la Caisse de compensation s'élevait à 1'888 (1846), celui des bénéficiaires de rentes pour impotent à 161 (114) et celui des bénéficiaires de prestations complémentaires à 893 (880).

Quant au nombre des affiliés à la Caisse de compensation et à la Caisse d'allocations familiales (sociétés, indépendants, personnes sans activité), il s'élevait à 2'448 (2'208).

Agriculteurs	29
Employeurs	947
Indépendants + employeurs	493
Sans activité lucrative	919
Travailleurs sans employeurs	1
Uniquement bénéficiaire d'AF	59
Total CCJU	2'448
Fichier central - (autres caisses)	583
Total Delémont	3'031

2.9. Office communal de l'emploi

<u>Bilan</u>

Une année 2014 à nouveau sombre pour le chômage à Delémont avec un taux allant de 8,2 % en janvier (490 demandeurs d'emplois - DE) à 8,5 % en décembre (509 DE). Les chiffres ci-dessous comprennent les chômeurs et demandeurs d'emploi.

Demandeurs d'emploi et chômeurs de Delémont en 2014

	Demandeurs d'emploi	Taux de demandeurs d'emploi	Chômeurs	Taux de chômage
Janvier 2014	490	8.2%	371	6.2%
février 2014	480	8.0%	357	6.0%
Mars 2014	479	8.0%	346	5.8%
Avril 2014	456	7.6%	318	5.3%
Mai 2014	434	7.3%	306	5.1%
Juin 2014	421	7.1%	286	4.8%
Juillet 2014	420	7.0%	302	5.1%
Août 2014	421	7.1%	308	5.2%
Septembre 2014	451	7.6%	317	5.3%
Octobre 2014	459	7.7%	328	5.5%
Novembre 2014	479	8.0%	351	5.9%
Décembre 2014	509	8.5%	372	6.2%
Moyenne annuelle	458	7.7%	330	5.5%

Inscriptions à l'Office communal de l'emploi

580 personnes se sont inscrites à l'Office communal de l'emploi. Les mois les plus forts ont été août, avec 70 personnes, et novembre, avec 67 personnes, pour une moyenne mensuelle de 48.

494 annulations de dossiers sont parvenues à l'Office de l'emploi par les ORP.

Préavis communal

L'Office communal de l'emploi a transmis au Service de l'action sociale, après étude du dossier, un préavis favorable pour les contrats d'insertion de 24 personnes, et 88 dossiers de mesures d'insertions ont été annulés.

Allocation d'incitation à la formation – AIF

Depuis l'entrée en vigueur au niveau fédéral de la 4^e révision de la loi sur l'assurance-chômage, le 1^{er} avril 2011, un grand nombre de chômeurs s'est retrouvé du jour au lendemain sans droit à des allocations. Devant la menace de voir débarquer massivement à l'Aide sociale des chômeurs en fin de droit, les Autorités delémontaines ont décidé de réagir et d'innover avec l'instauration d'une allocation d'incitation à la formation (AIF), qui est une première romande. En vigueur depuis la fin du mois de juin 2011, elle propose un soutien financier aux personnes sans droit de chômage – à l'Aide sociale ou non – afin de leur permettre de mener un projet de formation (de base ou continue) censé les aider à (re)trouver une activité rémunérée. Principal public cible : les jeunes sans formation ou en rupture.

En 2014, deux projets AIF ont été traités, un projet a été refusé et un demandeur a renoncé à sa demande.

Collaboration avec les associations, institutions, administrations

L'Office communal de l'emploi et l'Agence communale AVS-AI en particulier collaborent avec les caisses de chômages UNIA, SYNA, CCI (Caisse Interprofessionnelle), la Caisse publique, les ORP, le Prud'hommes, le SSRD, le Service de l'action sociale, Sibir'elles, le COSP, le Service de la statistique cantonale, la Commission coordination politique de jeunesse, les Offices communaux de l'emploi, etc.

2.10. Maison de l'Enfance

Objectifs et évaluation récente

La recherche de solution pour le regroupement des différents sites et pour la création d'une cinquantaine de places d'accueil a débouché sur la signature d'une convention entre l'entreprise Losinger Marazzi et le Conseil communal. Toutefois, dans l'attente d'une réalisation et face à l'importante liste d'attente, une solution a été trouvée par un arrangement avec les copropriétaires d'un bâtiment voisin du CVE de Morépont et la Commune, ce qui permettra d'ouvrir 13 places supplémentaires pour des enfants de moins de 4 ans.

Evénements majeurs

- Signature de la convention entre l'entreprise Losinger Marazzi et le Conseil communal
- Acceptation du Canton pour le subventionnement de 13 places supplémentaires dès 2015
- Collaboration avec un secrétaire à 10 % dans le cadre du chômage
- Annonce du départ de la directrice de la Maison de l'Enfance, pour le 31 juillet 2015
- Augmentation du prix des repas facturés aux familles, d'où augmentation des ressources

Evaluation des besoins, couverture de ceux-ci et lacunes

- Personnel d'intendance : nomination d'une concierge à 25 % (anciennement auxiliaire)
- 22 heures de travail hebdomadaires d'intendance se font par du personnel auxiliaire
- Temps hors présence enfants à réévaluer pour les éducatrices (dépend des normes cantonales)
- Réflexion sur un nouvel organigramme administratif
- Cahier des charges des éducateurs revu

- Augmentation des supervisions d'équipe liée à l'ouverture des 2 derniers sites pour le parascolaire
- Réflexion sur des travaux à la Dorlotine, à la Ludovie et à la Villa Müller

Objectif

- Réaliser le projet pour la création de places et le regroupement

Généralités

La Maison de l'Enfance devient une grande institution, dont la gestion est rendue difficile par son éclatement à travers la ville, ce qui se traduit par des pertes de temps et un besoin accru de coordination.

Le personnel éducatif continue de suivre des supervisions d'équipe avec un pédopsychiatre. Ces supervisions font toujours l'unanimité. D'autres formations permanentes sont suivies régulièrement par le personnel. La réflexion, la remise en question et la progression des prestations sont des éléments moteurs pour tout le personnel.

L'engagement de personnel supplémentaire, financé par le Canton, a été nécessaire pour un enfant en situation d'handicap.

En tant qu'entreprise formatrice, la Maison de l'Enfance a une responsabilité qu'elle assume par l'encadrement des stagiaires, qui se fait avec une grande rigueur. En échange, les stagiaires fournissent un travail appréciable et sont source de réflexion pour les équipes.

Quelques chiffres

Environ 463 enfants ont séjourné à la Maison de l'Enfance en 2014, soit une centaine de plus que l'année précédente.

Le taux d'occupation annuel effectif (et non d'inscription) est de 75 %. Il est environ de 60 % durant les périodes de vacances scolaires et de 85 % le reste de l'année. Les absences s'expliquent entre autres par les maladies, les congés maternité et le chômage. Les absences autres que maladie sont facturées, soit entièrement soit par une taxe de réservation.

Nurserie la Dorlotine

Environ 60 enfants ont été accueillis à la Dorlotine, dont 24 nouveaux bébés.

L'inadéquation des locaux avec l'accueil de 20 enfants simultanément devient de plus en plus évidente.

Le manque de place à la Ludovie se traduit par l'accueil des enfants parfois jusqu'à 2 ans et demi voire 3 ans, alors que l'âge limite est fixé à 2 ans, ce qui implique une réflexion sur l'aménagement des locaux et une adaptation du matériel. L'espace vital devient insuffisant.

Crèche la Ludovie

La Ludovie a accueilli 123 enfants, dont 18 qui étaient en liste d'attente. Un enfant à besoins spécifiques fréquente la Ludovie avec une aide accordée par le Canton.

Le bien-être des enfants, leur développement et leur autonomie, les apprentissages de la vie sont favorisés grâce aux différentes activités de la vie quotidienne, à travers le jeu et le mouvement : promenades et sorties quotidiennes, Label Youp'là bouge (crèche en mouvement), après-midis à la salle de gymnastique du Château, mais aussi les « portes ouvertes pour les enfants ». Durant une demi-journée, les enfants peuvent jouer de manière autonome et choisir leur activité. La matinée en forêt, une fois par mois, a été reconduite. Une éducatrice (EDE) de la Ludovie suit une formation sur ce thème, dont le but est de faire découvrir la nature.

Nouveau fonctionnement dès août 2014

Cinq éducatrices travaillent quotidiennement à la Ludovie.

Quatre groupes de 9 enfants âgés de 2 à 4 ans avec 1 EDE.

1 EDE prend en charge 1 enfant de chaque groupe pour la demi-journée, soit « le petit groupe » de 4 enfants.

Ce fonctionnement permet :

- de garder les enfants de 2 ans dans le même groupe ;
- plus de stabilité pour les enfants ;
- aux enfants de mieux connaître les éducatrices ;
- une meilleure collaboration avec les parents ;
- un travail enrichissant avec le petit groupe ;
- une meilleure répartition pour les adaptations ;
- une meilleure gestion de la liste d'attente.

D'autres activités sont organisées, comme les visites à la Ludothèque et à la Bibliothèque, les grandes promenades de fin d'année scolaire, le cortège de Carnaval, la confection des déguisements, la traditionnelle chasse aux œufs, le pique-nique canadien pour les parents et les enfants à la cabane forestière « la Chouette » avec la participation des enfants, des animations pour les parents, ainsi que la traditionnelle fête de Saint-Nicolas où les enfants, accompagnés de leurs parents, recherchent saint Nicolas en Vieille Ville puis partagent la soupe aux pois, du vin et du thé chauds. Cette soirée est très appréciée par les parents et les enfants (110 enfants et 110 parents y ont participé en 2014).

Unités d'accueil pour écoliers la Gar'onze, l'Orangerie, Jean-Prévôt et le groupe Collège

Près de 200 enfants ont transité par ces différents sites, lesquels fréquentent 10 classes de 1 et 2 pH, une douzaine de classes de 3e pH et 4e pH, 3 classes de transition et plusieurs classes de la 5^e à la 8^e année.

Les horaires d'école ont une influence directe sur l'organisation et sur la mobilisation de beaucoup de personnel lors des trajets d'école.

Les congés scolaires (journées de perfectionnement, lendemains de courses d'école, etc.) posent problème au niveau de la gestion, l'institution ayant ses limites dans ce qu'elle peut offrir aux parents. Un arrangement avec l'école va dans le sens d'une meilleure responsabilité de l'école dans la prise en charge des écoliers lors des congés scolaires autres que vacances scolaires.

Le camp d'automne a de nouveau eu lieu au Creux-des-Biches avec une vingtaine d'enfants présents. Les fêtes traditionnelles telles que le souper canadien en été et la fête de fin d'année rencontrent toujours un vif succès.

L'isolement du site de Jean-Prévôt est, au niveau sécuritaire, sujet d'inquiétude pour les éducatrices.

Centre de vie enfantine de Morépont (CVE)

Début 2014, un lavabo et une arrivée d'eau dans le jardin ont été installés, ce qui a permis d'organiser des jeux d'eau et d'éviter de devoir chercher de l'eau à l'étage pour hydrater les enfants. Une partie du jardin, orienté sud-ouest, a été ombragée. Un couvert permettrait de pouvoir sortir avec les bébés plus souvent car lorsqu'il fait chaud il faut attendre le milieu, voire la fin de l'après-midi pour pouvoir prendre l'air. Si le projet n'a pas encore pu être finalisé, il est maintenant prévu de bénéficier d'un nouveau jardin rattaché à l'extension du CVE, raison pour laquelle il sera judicieux de repenser la globalité de ces deux lieux extérieurs, courant 2015.

Le site de Morépont pourra être agrandi, après de longues négociations avec les propriétaires de l'immeuble de Morépont 5 et, s'agissant des travaux de réorganisation à faire dans le bâtiment de Morépont 3, il a été décidé d'attendre la fermeture estivale.

Vers la fin de l'année 2014, une réflexion a été lancée sur le futur pôle de la Maison de l'Enfance qui se situera à la rue de la Mandchourie. Suite à la signature d'une convention entre la Commune et le groupe Losinger Marazzi, les aménagements ont pu être imaginés en fonction des plans architecturaux.

Le personnel qui a suivi la formation Youp'là Bouge a organisé une soirée de parents destinée à informer ces derniers et à leur présenter les acquisitions faites afin de mettre en pratique le label.

Deux temps forts de l'année ont été fêtés, à savoir la Saint-Jean autour de l'équinoxe de l'été et la Saint-Martin, à la veille de la longue traversée des jours plus courts. La Saint-Jean a pu se dérouler dans le jardin et a été très appréciée par l'ensemble des familles. Pour la Saint-Martin, les participants ont croisé le mendiant avec son demi-manteau qui a assuré avoir croisé le saint…!

Les supervisions se poursuivent avec le Dr Philippe Ardioli, bénéfiques pour une l'équipe éducative qui peut ainsi profiter de la vision extérieure qu'apporte une telle démarche. La qualité des prestations et de la prise en charge des enfants est indéniablement meilleure grâce aux supervisions.

Service d'accueil extrascolaire

Inscriptions

38 enfants sont inscrits depuis août 2014. En termes d'occupation, cela signifie que les 14 places disponibles pour les repas sont entièrement occupées, sauf les mercredis où il reste 4 places. Les jeudis et vendredis midis sont trop occupés, avec jusqu'à 19 enfants. Il est fait appel à une personne de plus durant ces deux temps de repas.

Les enfants, en grandissant, ont beaucoup d'activités extrascolaires ; dès lors les après-midis sont légèrement moins fréquentés.

Ambiance générale

Une sympathique ambiance règne à la Villa Müller, à tel point que personne n'a envie de déménager et rêve de la remettre au goût du jour et d'en profiter durant longtemps encore. En effet, malgré le mauvais état général des locaux, la vie à l'intérieur est très agréable, grâce à ses différentes pièces spacieuses qui correspondent aux activités des enfants.

Personnel

Depuis août 2014, Mme Chèvre (30 %) a remplacé Mme Sauvain et la transition s'est parfaitement déroulée. Toutes les deux semaines, une séance a lieu pour évoquer les points importants. Trois stagiaires ont également pu effectuer leur formation au SAE au cours de 2014.

Problèmes rencontrés

Les difficultés rencontrées sont plutôt d'ordre matériel. En effet, la Villa Müller étant une très vieille maison, certains travaux seraient nécessaires, comme le changement des fenêtres et leur sécurisation, la suppression des moquettes et le changement de la tuyauterie.

Activités réalisées

Bowling, minigolf, jeux extérieurs, jeux de société, activités cuisine, ping-pong, baby-foot, séances photos, gymnastique, emprunts à la Bibliothèque, emprunts à la Ludothèque, participation spectaculaire à la Semaine sans télé, fête de Noël à la cabane de la Chouette.

2.11. Espace-Jeunes

L'année 2014 s'est terminée avec un total de 3'371 passages de jeunes, ce qui constitue un chiffre record pour ces 10 dernières années. En début d'année M. Matthieu Weissbrodt a été nommé animateur socioculturel à 75 %.

L'Espace-Jeunes a organisé de nombreuses activités durant l'année, notamment durant la Semaine blanche (4 jours ouverts avec 150 jeunes présents) et les vacances de Pâques (82 jeunes en 4 jours). Depuis 3 ans, une vingtaine de jeunes participent à la vente de hamburgers au slowUp et à la Fête de la Ville de Delémont. Avec l'argent récolté, certains sont partis à Europa-Park pour Fr. 20.-, alors que d'autres préparent un camp pour 2015. L'Espace-Jeunes a également organisé 8 activités durant les vacances d'été, durant la première et la dernière semaine des vacances scolaires, ainsi qu'une soirée Loup-Garou lors d'une collaboration avec le Passeport-Vacances. Depuis 2013, il est constaté l'importance d'ouvrir durant les vacances d'automne, car peu de jeunes partent durant cette période. Cette ouverture a permis l'accueil d'environ 140 jeunes en 2 semaines. La traditionnelle « Fête de la citrouille » a brassé plus de 250 personnes ; cette animation connaît un grand succès, notamment grâce à une belle collaboration avec d'autres services communaux tels que la Ludothèque et la Bibliothèque, qui s'occupent en partie de la promotion et de l'animation de postes. L'Espace-Jeunes s'occupe de décorer les vitrines des bibliothèques.

L'objectif de l'année 2014 était de renforcer la collaboration avec les écoles, car c'est à travers elles que les premiers contacts sont établis avec les jeunes. Les 8^e Harmos de Delémont ainsi que l'école secondaire de la Haute-Sorne ont été reçus. Malgré la disposition des animateurs, il n'a pas été possible de présenter le service aux collégiens de Delémont en septembre (9H), les activités extra-scolaires étant de plus en plus nombreuses. Cela s'est ressenti dans la fréquentation de fin d'année. Heureusement, une rencontre est prévue en février 2015.

L'année 2014 était l'occasion de fêter les 10 ans de l'Espace-Jeunes. Une journée spéciale a été organisée avec une partie officielle, un repas gratuit, des démonstrations de l'école de cirque « Circosphère » et de la compagnie de danse « Courantdair ». Une centaine de personnes a pu découvrir les lieux et profiter de l'exposition qui avait été préparée afin de promouvoir le travail des animateurs, le sens de l'animation socioculturel, l'origine des jeunes qui fréquentent les lieux ainsi que les raisons de leur fréquentation. Ceci a été agrémenté de discours de la part des autorités communales et cantonales et d'une petite galerie de photos souvenirs.

L'année 2015 s'annonce comme une période test pour l'Espace-Jeunes. En effet, les animateurs vont proposer d'ouvrir des plages pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans, de manière à évaluer les besoins de cette tranche d'âge de la population. De plus, le service va organiser une dizaine d'animations de manière à rappeler l'anniversaire qui a eu lieu dernièrement et marquer, à travers ces activités, le chemin parcouru depuis l'ouverture de ce service en faveur des jeunes de la région. C'est aussi l'occasion pour les animateurs de réfléchir au concept et aux missions de l'Espace-Jeunes, d'évaluer si les lignes directrices sont toujours d'actualité ou s'il faut les réactualiser.

2.12. Colonie du Creux-des-Biches

Le comité de la Colonie du Creux-des-Biches s'est réuni 4 fois sous la présidence de M. Paul Fasel.

La 1^{ère} colonie, dirigée par M. Christophe Egger, du 8 au 19 juillet, s'est déroulée dans de parfaites conditions, avec un total de 34 participants.

Il en va de même pour la 2^e colonie, dirigée par Mme Isabelle Kummer, du 22 juillet au 2 août, avec un total de 20 participants.

2.13. Conseil delémontain des Jeunes

La législature 2013-2014 se termine sur une note très positive. Un peu moins de vingt-cinq élus (1/3 de filles, 2/3 de garçons) se sont répartis dans 3 commissions, selon leurs centres d'intérêts et leurs envies. Ils ont travaillé sur les projets suivants :

- La commission « KarTeam » a organisé une journée de plaisir et d'amusement, comprenant une matinée karting à Develier suivie d'un après-midi à l'Aquabasilea de Pratteln. Après avoir effectué de nombreuses courses toutes plus rapides les unes que les autres, les jeunes ont pris la route pour un après-midi placé sous le signe de la détente dans les eaux d'Aquabasilea. Une vingtaine de jeunes a pris part à cette journée qui s'est magnifiquement déroulée.
- La commission des « Dancing Time » a proposé une soirée au Stage Club avec pour thème les vacances et la plage. Cette soirée de fin d'année, rythmée par DJ Hakim, a rencontré un vif succès auprès de tous les jeunes de 8 Harmos. Les futurs clubbers ont également pu déguster diverses spécialités culinaires préparées par les élus. La soirée s'est terminée à 22h dans une très belle ambiance.
- La commission des « Paintballers » a quant à elle organisé une journée paintball au Paintball Arena de Liesberg. La vingtaine d'enfants présents a pu s'amuser dans une grande salle réservée pour eux. Tous les enfants sont repartis de cette journée avec le sourire... et quelques traces de peinture!

Une quatrième commission a été formée par les animatrices pour organiser le 8 novembre 2014 les 25 ans du CDJ au Stage Club de Delémont. Grâce à l'aide des anciens élus et de tous les partenaires impliqués dans l'organisation, la fête a été une réussite. Pour l'occasion, DJ Hakim était aux platines afin de faire danser les jeunes avant la venue de Lucenzo, un artiste connu internationalement. Une centaine d'enfants de la vallée de Delémont étaient présents, ainsi que de nombreuses personnalités politiques de la région.

Les 3 commissions se sont mises d'accord sur le lieu de leur sortie annuelle et sont parties à Europa-Park, à Rust, le 20 septembre 2014. Cette sortie a été très appréciée de tous, enfants, accompagnateurs et animatrices.

Lors des 3 plénums de la législature 2013-2014, tous les projets ont été acceptés. Le budget du CDJ a été respecté.

2.14. Ecole primaire

L'école en chiffres - Effectifs

1-2P (école enfantine)	12 classes	239 élèves
3P	7 classes	157 élèves
4P	6 classes	117 élèves
5P	6 classes	132 élèves
6P	7 classes	153 élèves
7P	6 classes	120 élèves
8P	5 classes	115 élèves
Transition	3 classes	31 élèves
_		
Espace soutien	4 classes	*45 élèves

^{*(}Elèves delémontains + externes)

Les élèves des classes de soutien sont partiellement intégrés dans les classes primaires ordinaires.

Total	56 classes	*1073 élèves

Bâtiments scolaires

Deux écoles principales : Château et Gros-Seuc.

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Pervenches.

<u>Personnel</u>

67 enseignants titulaires de classe à l'école primaire, y c. duos, 7 titulaires de classe de transition ou de soutien, 16 enseignants auxiliaires, 9 maîtresses de devoirs surveillés, 2 maîtresses de langue et de culture étrangère, 3 maîtresses d'ACT.

Personnel administratif

Une secrétaire, 1 apprenti.

Personnel technique

Cinq concierges, un chauffeur de bus, un coursier-patrouilleur, un informaticien à 50 %, un intervenant socio-éducatif à 70 % (EP et Collège), 1 infirmière scolaire, soit 116 personnes au total.

Mouvement de personnel

Démissions d'Agnès Maeder, Monique Hoffmeyer, Roger Jardin. A noter qu'après 3 mises au concours infructueuses, M. Jardin a assuré la transition jusqu'au 31 janvier 2015.

- Delphine Hager prend une classe de soutien au Château
- Chantal Goffinet reprend la classe tenue par Agnès Maeder et Roger Jardin
- Michèle Milani reprend la classe de Gabrielle Mosset (mutations Courtételle-Delémont)
- Aline Noirjean partage la classe avec Jeanne Siegrist

- Cristina Moreno reprend la classe 1-2P d'Aline Noirjean
- Morgane Cortat prend une nouvelle classe de 3P au Château
- Catherine Kury reprend la classe de 4P de Monique Hoffmeyer au Château
- Nicolas Gagnebin reprend le poste de directeur

Bâtiments

- Inauguration des installations sportives et de jeux au Gros-Seuc et dans les Jardins du Château
- Ouverture d'une classe de l'espace soutien au Château
- Installation de 3 sessions bilingues Gros-Seuc
- Ouverture d'une classe de 6P au Gros-Seuc
- Demande de rénovation des pavillons des Arquebusiers ou nouvelle construction
- Poursuite de l'assainissement des Traversins (amiante)

Tic

- Cinq séances ont été tenues par le groupe « Pilotic »
- L'expérience de l'utilisation des tablettes numériques se poursuit dans la classe de M. Philippe Rossinelli
- Participation de plusieurs classes au Cyberdéfi
- Page de l'école sur le site de Delémont
- Généralisation du système de réservation du matériel informatique ou photographique en ligne

Activités extrascolaires

- Ventes diverses: Mimosa, timbres Pro Juventute et Pro Patria, Ecus d'or, œillets, journaux de Carnaval, insignes FDP
- Paléojura : chantiers didactiques
- Bataille des livres
- Marche d'automne pour toutes les classes
- Nettoyage de la nature
- Journées des Jeux d'agilité
- Coupe Crédit Suisse
- Cortège de Carnaval
- Cirque Starlight et cirque Knie
- Spectacles scolaires en collaboration avec le CCRD

Education

- Education nutritionnelle, sexuelle, routière, éducation au tri des déchets
- Participation à la Journée « Oser tous les métiers »
- Action Innocence : étude de la formation d'enseignants delémontains
- Participation à la commission « Mieux vivre ensemble »
- Soutien de l'action « Lire et Faire Lire »
- Participation de classes au championnat de mathématique
- Réalisation et distribution à chaque enfant d'un nouveau memento scolaire

Commission de l'école primaire

Cette commission, présidée par Mme Sylvianne Suvat, a siégé à 8 reprises et a traité les dossiers particuliers suivants :

- demande d'augmentation du nombre de leçons de décharge de la direction
- changement de direction
- organisation des classes et répartition des élèves
- approbation des courses scolaires
- acceptation des cours facultatifs
- ratification de l'organisation des devoirs surveillés (8 puis 9 cours)
- visites des classes
- arrondissements scolaires

* * * * * * * * * *

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L'INFORMATIQUE

(Responsable : M. Damien Chappuis, conseiller communal)

Préambule

Dans le cadre du 725^{ème} anniversaire de la ville de Delémont, la Municipalité a décidé d'organiser ou de soutenir les évènements suivants : d'une part l'organisation d'un grand événement (arrivée et départ d'une étape du Tour de Suisse) et, d'autre part, un soutien plus important à une quinzaine de festivités et manifestations officielles : la Fête des Rois, le Patchwork festival, un concours de photographie organisé par la Commission de la culture, la Semaine sans télévision, une nouvelle formule de la Fête de la musique, l'événement BD, la Fête de la Ville, la Fête du 1^{er} Août, une version allégée du spectacle des Jardins sous forme de reprise de la première édition, l'animation « Ville Portes ouvertes », les Notes d'Equinoxe et le Marché de Noël.

3.1. <u>Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département</u>

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.07/14	Pour un concept harmonieux et cohérent des panneaux publicitaires et annonces de manifestations aux entrées de la ville	En cours d'étude
Postulat	4.05/14	Un archivage informatique accessible à tous et fiable	En cours d'étude
Motion	5.01/14	Pour un soutien à long terme du Cinéma La Grange	Réalisé dans le cadre de la nouvelle politique culturelle

3.2. Sports

Commission des sports

La commission, présidée par M. Blaise Christe, s'est réunie à 2 reprises. A l'attention de l'Exécutif, elle a donné son préavis sur les propositions de désignation des Mérites sportifs delémontains 2014.

Elle a également proposé au Conseil communal l'adaptation des critères de sélection des Sportifs méritants comme suit :

a) Catégorie « individuelle »

Mérite décerné à un sportif delémontain ou un membre émérite d'un club delémontain ayant été classé entre le 1^{er} et le 3^{ème} rang au niveau suisse ou lors d'une compétition officielle de valeur analogue. Au cas où il y aurait moins de 10 participants, le résultat du sportif honoré doit être proche du résultat du premier.

b) Catégorie « espoir »

Mérite décerné à un sportif delémontain ou un membre émérite d'un club delémontain ayant été classé entre le 1^{er} et le 5^{ème} rang au niveau suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue et avoir une bonne marge de progression. Il est nécessaire de fournir le classement et des explications sur la progression du sportif.

c) Catégorie « Sportif méritant de l'année »

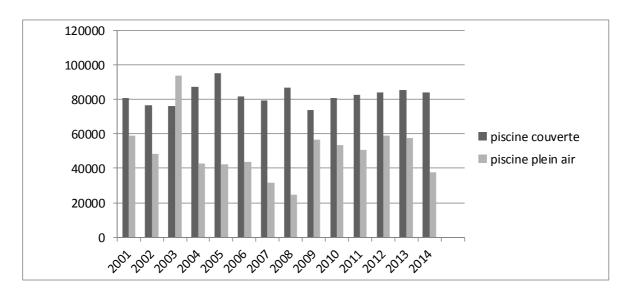
Mérite décerné à un sportif delémontain ou actif dans une société delémontaine pour son courage, sa tenacité, sa générosité, ses efforts pour la promotion du sport, sa disponibilité, son dévouement à la cause de la jeunesse.

d) Catégorie « Equipe ou société sportive méritante de l'année »

Mérite décerné à une équipe ou à une société pour ses résultats sportifs, ses initiatives pour la promotion du sport, son esprit sportif et son dynamisme en faveur de la jeunesse.

Centre sportif la Blancherie et les Prés-Roses

Piscines



Centre sportif (salles de sport et stade)

Les salles du Centre sportif ainsi que les locaux de la presse et VIP au stade ont été équipés du wifi. Un nouveau monobloc pour la ventilation et une nouvelle sonorisation ont été installés dans les salles de sport. Le système d'éclairage a également été amélioré, à la satisfaction des utilisateurs.

Le personnel du Centre sportif a accueilli 86 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sport ou sur le stade d'athlétisme.

3.3. Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par M. Camille Rebetez, s'est réunie à 5 reprises. Pour le Prix d'encouragement de la culture et des sciences, elle a retenu Cours des miracles en reconnaissance de son engagement pour le développement de l'art de rue et de la scène à Delémont.

Elle a également attribué son premier « coup de cœur » à Circosphère.

Elle a pris connaissance des différents éléments liés à la nouvelle politique culturelle de la Ville, et plus particulièrement des contrats de prestations entre la Ville de Delémont et le SAS, le CCRD et le MJAH.

Dans le cadre du 725^{ème} anniversaire de la Ville, elle a organisé un concours de photographie sur le thème de « Delémont » afin de permettre aux passionnés de cet art de montrer la capitale jurassienne sous des facettes insolites, inhabituelles ou singulières. Elle a également mis sur pied une exposition à la Bibliothèque municipale pour présenter les 34 photos réceptionnées.

Manifestations

L'année 2014 a été placée sous le signe du 725^{ème} anniversaire de la Ville. Trois grands événements se sont déroulés sous l'égide du Service de la culture et des sports :

Delémont'BD - Edition 0

Les trois premiers mois de l'année ont été consacrés à l'organisation et la mise sur pied de l'édition 0 de Delémont'BD, le samedi 29 mars. Cet événement a été réalisé dans un délai restreint et a connu un succès retentissant. En effet, ce sont environ 5'000 personnes qui ont fréquenté les expositions présentées à la FARB, à la Bibliothèque municipale, à la Maison Wicka et dans la Halle du Château. Le public a pu rencontrer une dizaine d'auteurs invités, dont Rosinski, Derib, Cauvin ou De Groot, entre autres. Un soleil radieux a contribué à la réussite de cette édition test.

Tour de Suisse, arrivée et départ d'étape

L'arrivée d'une étape du Tour de Suisse a demandé des moyens très importants en termes d'infrastructure et de logistique. Sous la houlette du président du comité d'organisation, M. Damien Chappuis, et avec l'aide indispensable de M. Jean-Claude Salomon, le groupe de travail a su parfaitement gérer cet événement pour une magnifique réussite. La diffusion d'images en direct durant une heure a permis de montrer une image de Delémont et du Jura très favorable, notamment du côté de la Suisse allemande.

Spectacle de la Confrérie des Jardiniers

Une adaptation du spectacle des « Jardins de la Liberté », créé en 1989 à l'occasion du 700ème anniversaire de la Ville, a été présentée au public fin octobre au Forum Saint-Georges, lors de sept représentations.

Manifestations diverses

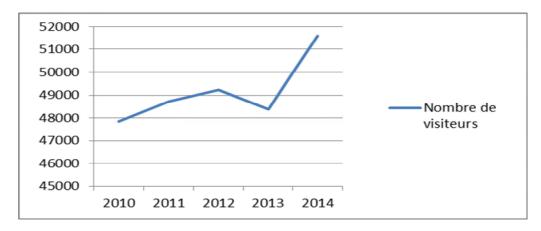
Les manifestations ont été à nouveau très nombreuses tout au long de l'année. Il faut notamment mettre en exergue les événements suivants qui ont demandé une coordination particulière: les foires avec comme nouveauté la mise sur pied de la Ronde des Marchés le samedi 30 août, qui a connu un très grand succès populaire; la messe événement dans le cadre de Fête-Eglise à la Croisée des Loisirs le 8 juin; l'exposition « Trésors des collections jurassiennes » dans les couloirs et salles de l'Hôtel de Ville durant la première quinzaine de juin; le feu d'artifice du 1^{er} Août qui a été une grande réussite. Le mois de septembre a vu également un très grand nombre d'événements se dérouler avec l'Enduro Bike en Vieille Ville (descente en VTT) et la journée Ville Portes Ouvertes (les deux le samedi 14 septembre avec un grand succès populaire), ainsi que les inaugurations du nouveau bâtiment de l'EJCM et de la rénovation de l'église Saint-Marcel à la fin du mois. La Cour du Château a accueilli ce même week-end le festival Notes d'Equinoxe et l'Uni de Fribourg dans le cadre de son 125^{ème} anniversaire. La fin d'année, quant à elle, a été marquée par le spectacle Rue Libre en octobre et la réception de M. Claude Hêche, président du Conseil des Etats, dans le vénérable bâtiment de la Rotonde.

Delémont'BD bis

Suite au succès de l'édition 0, décision a été prise de mettre sur pied un festival de la bande dessinée en juillet 2015. Dès la rentrée scolaire estivale, un groupe de travail a été mis sur pied pour l'organisation de cette manifestation d'envergure. La décision positive du Conseil de Ville, le 24 novembre, a donné le signal et marqué le lancement officiel du premier festival Delémont'BD. Un comité de pilotage a été nommé, ainsi qu'une nouvelle structure juridique, la fondation Delémont'BD chargée de superviser le travail du comité d'organisation. Un budget supérieur à un demi-million de francs doit permettre au festival de devenir l'événement le plus important de l'année et faire de la capitale jurassienne la ville de la BD en Suisse. Parallèlement, un musée de la BD, centre suisse ou maison de la BD (terme à définir), devrait voir le jour à l'horizon 2015-2016. La Fondation Rosinski qui pilote ce projet a reçu une subvention annuelle de Fr. 180'000.- pour développer cette pierre angulaire de la BD à Delémont.

3.4. Bibliothèque municipale

L'année 2014 a été l'année de la confirmation et des nouvelles expériences. La Bibliothèque municipale est désormais libérée des travaux de migration dans le réseau RERO et de la mutation au niveau structurel. A de multiples reprises, la pertinence des choix effectués ces dernières années a été démontrée en 2014 : la Bibliothèque municipale a battu son record de visiteurs, explosé son nombre de prêts réseaux et connu des affluences records lors des animations proposées. De plus, grâce au gain de temps obtenu par la mutualisation, la Bibliothèque a pu initier des nouveaux projets de médiation culturelle, par exemple les ateliers d'éveil au livre pour les tout-petits et la participation à la journée du 29 mars de Delémont'BD. La nouvelle politique culturelle de la Municipalité de Delémont a tenu compte du rôle capital de la Bibliothèque dans l'offre culturelle delémontaine en l'inscrivant dans la liste des 7 institutions majeures actives dans les pôles artistiques.



Animations

Le public a apprécié la diversité et la qualité du programme 2014. Celui-ci a débuté avec 2 expositions très différentes : la Bibliothèque des jeunes, avec la collaboration de 2 classes du Collège, a proposé un voyage sur le thème du fantastique et de l'hiver et, à la Bibliothèque des adultes, la photographe Nathalie Tille a présenté l'univers insoupçonné de l'amour en EMS. Ces deux expositions ont fait l'objet de nombreuses visites commentées.

En mars, la Bibliothèque municipale a pris part activement à l'édition 0 du festival Delémont'BD. La Bibliothèque des jeunes a accueilli une superbe exposition de Derib en l'honneur de la publication de son dernier album « Yakari et la tueuse des mers » et a eu le plaisir de recevoir 2'000 visiteurs pour la séance de dédicaces. La Bibliothèque des adultes a organisé l'exposition « Les Jurassiens dessinent » à la salle Wicka et a préparé l'espace « Les Jurassiens aiment la BD où des personnalités et des passionnés de BD ont font part de leur coup de cœur ». En complément, les bibliothécaires ont présenté plus de 75 sélections thématiques, comme une invitation à découvrir l'infinie diversité de la BD.

En mars toujours, la Bibliothèque des jeunes a collaboré à la Semaine sans télévision, en animant 3 rencontres thématiques : le monde fascinant des abeilles, à la rencontre des dauphins et autres mammifères marins, et devenir pompier, du rêve à la passion. En mai, les lecteurs ont été invités à admirer les splendeurs de Barcelone et sa richesse culturelle à travers une élégante exposition et, en août, les visiteurs ont pu découvrir une exposition originale sur la gourmandise. En octobre, les enfants, les curieux et les nostalgiques ont pu explorer l'univers des illustrateurs jurassiens pour la jeunesse des années 1950-1960. En décembre, le résultat du concours de photographies organisé par la Commission de la culture de la Municipalité, sur le thème de la ville de Delémont, a été présenté, avec un succès inattendu.

Avec ses rendez-vous mensuels, le cycle des contes a été un enivrant voyage en mots, avec notamment les « Contes et flocons » ; l'univers des « Vilains-pas-beaux », « Assis sur une branche », « Safari de contes africains » et, enfin, pour la Nuit du conte, un public nombreux et enthousiaste découvrait l'univers des contes et des jeux avec le spectacle « Je joue, tu joues, jouons ».

La Bibliothèque municipale a aussi animé des ateliers spécifiques pour les femmes migrantes et leurs enfants (à l'initiative du CAFF), participé à plusieurs prix littéraires (Enfantaisie et Chronos), à la Bataille des livres, aux rendez-vous de Lire et faire lire, aux animations de la Fête de la citrouille organisée par Espace-Jeunes et offert un accueil personnalisé aux clubs de lecture de l'Ecole primaire de Delémont. La Bibliothèque a également participé à la 1^{ère} Ronde des marchés en vendant des livres d'occasion en faveur de la construction d'une école en Tanzanie. Enfin, la 3^{ème} édition de « Livres à l'eau » a été une confirmation de l'intérêt des Delémontains pour cette animation estivale, malgré une météo maussade.

Dans le but d'offrir un accès au livre dès la naissance et de sensibiliser les parents à l'importance du livre et de la lecture dans l'environnement de l'enfant, la Bibliothèque des jeunes a organisé pour la première fois à Delémont 9 ateliers d'éveil au livre. Cette découverte sensorielle et ludique du livre, dès les premiers mois de la vie, a rencontré un très grand succès avec une moyenne de 45 participants à chaque atelier pour un total annuel de 227 enfants et 184 adultes.

Publics, services et collections

La mise en commun des deux bibliothèques, l'intégration dans le réseau RERO, une équipe motivée et un programme d'animations très riche permettent à la Bibliothèque municipale de se maintenir très haut au niveau des statistiques. Ainsi, elle a franchi pour la première fois de son histoire la barre des 50'000 visiteurs : elle a reçu 51'601 visiteurs (+ 6.6 %), à savoir 24'120 à la Bibliothèque des adultes et 24'252 à la Bibliothèque des jeunes, ce qui correspond à plus de 4 fois la population de Delémont. Les bibliothécaires ont prêté 159'248 documents (- 0.2 %, 229'251 en comptabilisant prêts et prolongations). La Bibliothèque des jeunes a franchi à nouveau la barre des 100'000 documents prêtés (103'386 : + 0.8 %) et la Bibliothèque des adultes se maintient remarquablement (55'862 : - 2.3 %). La Bibliothèque des jeunes a organisé 41 visites de classes et reçu 171 visites d'écoles/de groupes pendant les heures de prêt. Cette année positive a permis d'accueillir 4'720 lecteurs actifs durant l'année (+ 0.5 %) : 2'359 lecteurs actifs à la Bibliothèque des adultes provenant de Delémont et de 127 autres localités, 2'361 lecteurs actifs à la Bibliothèque des jeunes provenant de Delémont et de 94 autres localités. Enfin, la Bibliothèque municipale a acquis 2'944 documents (1'156 fictions, 536 documentaires, 488 albums, 713 bandes dessinées et 51 compacts disques) et est abonnée à plus de 90 revues. Après une mise à jour des collections, la Bibliothèque possède désormais 59'017 documents. Enfin, depuis 2011 (date d'entrée dans le réseau RERO), l'emprunt à d'autres bibliothèques a explosé. En 2014, les lecteurs ont emprunté, par son intermédiaire, 4'952 documents aux bibliothèques jurassiennes et neuchâteloises. En parallèle, la Bibliothèque municipale a prêté 3'573 livres à ses partenaires institutionnels.

Equipe

Toutes les manifestions auxquelles l'équipe de la Bibliothèque municipale a participé ont permis de mettre en valeur les compétences et l'engagement du personnel de la Bibliothèque. En particulier, Delémont'BD a mis en exergue l'esprit d'ouverture, la réactivité, la complémentarité et la disponibilité des bibliothécaires au service de la population delémontaine.

Projets 2015

En 2015, la Bibliothèque municipale poursuivra ses actions de médiation culturelle : heures du conte, ateliers d'éveil au livre, Nuit du conte, 4^{ème} édition de Livres à l'eau, clubs de lecture, Conte et compagnies, Ronde des marchés et autres visites commentées. De plus, elle contribuera activement au 1^{er} festival Delémont'BD de 2 au 5 juillet 2015. Enfin, elle réfléchira à sa présence sur les réseaux sociaux, à l'intégration des ressources numériques, à son rôle de bibliothèque scolaire et au réaménagement de la Bibliothèque des adultes.

3.5. Ludothèque

Introduction

La Ludothèque est de plus en plus sollicitée par des services extérieurs pour partager son expérience en matière de jeux. Si les familles étaient les principales bénéficiaires de ses prestations au départ, de nouveaux horizons se sont tout naturellement ouverts au fil des années. De plus en plus d'écoles, d'associations, de sociétés, d'institutions privées ou publiques se tournent vers la Ludothèque pour des cours, des visites guidées, des conseils, des demandes de stages ou tout simplement des prêts de jeux personnalisés. Si le jeu occupe moins longtemps les enfants qu'autrefois, il est devenu par contre un outil pédagogique et de communication très en vogue. L'équipe est prête à relever le défi de ces changements amorcés, cela demande davantage de temps et de compétences, mais c'est aussi le signe d'un service qui marche avec son époque.

Activités 2014

Le service de prêt, l'entretien des jeux et l'administration sont les activités principales de la Ludothèque. En 2014, elle a aussi participé au loto de la semaine blanche, rencontré les animateurs du Musée jurassien d'art et d'histoire pour envisager des collaborations spontanées, organisé l'après-midi « jeux de société » dans le cadre de la Semaine sans télévision, organisé avec les ludothèques de Porrentruy et Vicques la Journée nationale du jeu à Saint-Ursanne, participé au passeport vacances, à la Journée des marchés du 30 août sur le thème du Moyen-Age, visité Swiss Toys à Berne, animé la rue des Granges pour Halloween, organisé trois matinées à la Ludothèque avec les groupes du cours de français du CAFF, reçu deux étudiants d'écoles de Delémont en stage préprofessionnel et donné une matinée de formation à des élèves de l'OrTra jurassienne-santé sociale. La responsable a suivi un cours sur les médias sociaux organisé par l'Association suisse des ludothèques, un flyer d'information a été distribué dans les écoles primaires et dans les médias. Notons encore que la Ludothèque coordonne la rubrique Ludo'Tic qui paraît chaque mercredi dans les pages du *Quotidien Jurassien* et correspond avec le *Ludo journal* de l'Association suisse des ludothèques.

Collaborations

La Ludothèque a collaboré avec l'Espace-Jeunes, la Maison de l'Enfance, le CAFF, les CAD, les ludothèques jurassiennes, des enseignants du primaire, du Collège, des écoles supérieures, l'Office des sports, le SAS, l'EFEJ, le *Quotidien Jurassien*, Caritas Jura, l'Association suisse des ludothèques (ASL), le Home la Promenade et l'OrTra.

Les chiffres

La Ludothèque dispose de 1,63 poste de travail. Elle offre 5 ouvertures publiques hebdomadaires, 181 jours d'ouverture et compte 3'573 jeux. 969 familles sont inscrites, dont 518 de Delémont, et 12'675 jeux ont été prêtés, soit 70 prêts en moyenne par jour. Les statistiques de prêts sont stables, les demandes extérieures de collaboration sont en hausse.

3.6. Informatique

En 2014, le Service informatique a équipé les salles du Centre sportif ainsi que les locaux de la presse et VIP en wifi. Il a acquis 13 postes de travail fixes ou portables afin de remplacer des équipements obsolètes.

L'analyse du système d'information s'est poursuivie dans l'optique du changement du logiciel communal. La cartographie des systèmes d'informations et macro-processus est terminée. L'élaboration du cahier des charges a débuté en fin 2014 et sera finalisé début 2015 afin de l'envoyer aux fournisseurs potentiels d'ERP.

Des contacts ont été pris avec le Service informatique cantonal (SDI) afin de trouver des synergies entre les deux services, notamment pour la virtualisation des postes de travail (VDI), les contrats Select Microsoft et la reprise de données en cas de désastre (Disaster Recovery).

Le Service informatique emploie 1 étudiant HEG à mi-temps et 1 personne en réinsertion SUVA.

Un audit est actuellement en cours.

Incidents et pannes

Durant l'exercice 2014, aucune panne d'importance n'a perturbé le fonctionnement du Service informatique.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Corban, Mervelier, Val-Terbi et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. La modification de la convention signée avec les communes a été validée par les différentes autorités. Une étude afin d'héberger les bases de données des communes de Corban et Mervelier a été réalisée et a permis de valider ce projet. La migration des bases de données de ces communes se réalisera début 2015.

Téléphonie

Le changement de quelques appareils de téléphonies DECT a été effectué pour remplacer d'anciens téléphones qui ne donnaient plus satisfaction ou qui présentaient des dysfonctionnements.

Ecoles primaires et enfantines

Le parc des postes informatiques des écoles (175 ordinateurs) n'a pas évolué de manière conséquente depuis 2010.

Le parc d'iPad se monte actuellement à 55 unités et génère chaque année quelques dépenses pour l'arrivée des nouveaux élèves et des différents paramètres concernant ceux-ci, le Canton ne soutenant plus ce projet.

Incidents et pannes dans les écoles

Durant l'exercice 2014, aucune panne conséquente n'a perturbé le fonctionnement de l'informatique dans les écoles. Quelques postes informatiques ont dû être réparés, du fait de leur âge et de leur utilisation constante.

* * * * * * * * * *

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : M. Jean-Yves Gentil, conseiller communal)

Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID) et de la politique énergétique de la Ville. Afin de raccourcir le rapport d'activité, le département renonce à produire un résumé de celui-ci comme les années précédentes dans le chapitre préambule.

4.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

Aucune intervention en cours pour 2014.

4.2. Commission de l'énergie

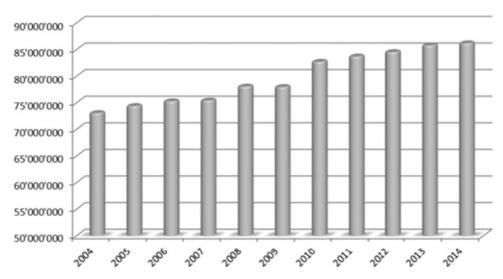
La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Christophe Günter, a tenu 4 séances et a traité les dossiers la concernant.

4.3. Service de l'électricité

La distribution d'énergie

L'énergie nette distribuée sur le réseau des SID est de 86'185'064 kWh (correspondant à l'injection effectuée par le gestionnaire de réseau amont ainsi que la totalité de la production indigène), soit une augmentation d'environ 0.47 % par rapport à 2013. La puissance maximum absorbée sur le réseau a été de 16'640 kW, le 21 janvier 2014 à 11h30, en diminution par rapport à 2013 (- 40 kW).

Evolution de la distribution d'énergie en kWh



La consommation de Delémont progresse de manière constante, suivant ainsi l'évolution de la moyenne suisse.

Les achats d'énergie par SACEN SA

SACEN SA a produit tous les effets escomptés à sa création. Les achats d'électricité ont nettement diminué pour passer de Fr. 7'450'000.- en 2013 à Fr. 6'100'000.- aux comptes 2014. Pour mémoire, SACEN SA est une société créée par huit communes (La Neuveville, Nods, Plateau-de-Diesse, Saint-Imier, Tramelan, Moutier, Develier et Delémont) pour assurer leur approvisionnement et commercialiser cette énergie auprès des clients finaux dans un marché électrique libéralisé pour les clients consommant plus de 100'000 kWh/an.

Les ventes d'énergie

Ci-dessous, la répartition des ventes par segment de consommateurs :

Ventes par segment de consommateurs, en kWh 35000000 25000000 15000000 Ménages Agriculture Industrie Services Transports (EP, etc)

Le total des ventes d'énergie électrique est de 78'911'432 kWh (hors clients fournis sur le marché par d'autres entreprises d'approvisionnement), dont 153'545 kWh pour le produit MES, 78'749'047 kWh pour le produit OPALE, 8'758 kWh pour le produit TOPAZE.

Concernant les compléments, les ventes du produit AMBRE s'élèvent à 730'426 kWh, le Water star à 115'526 kWh, le Wind star à 73'780 kWh et le Sun star à 8'450 kWh.

Les prix

La politique de prix des SID est de vendre l'énergie sans marge bénéficiaire, ce qui est un double avantage pour les clients. Premièrement sur le plan financier bien sûr, mais également sur le plan écologique puisque, étant financièrement désintéressés, les SID peuvent mener une politique active et cohérente dans le domaine du conseil énergétique afin de diminuer la consommation. Il ressort du calcul des tarifs, effectué en 2014, que le prix de l'énergie électrique restera stable pour la majorité des clients. Toutefois, une faible augmentation des prix du réseau sera répercutée auprès des clients en raison de l'évolution des coûts du réseau amont. Les taxes communales resteront stables et la taxe fédérale RPC augmentera de manière importante.

Les dérangements

2014 a connu 7 pannes d'électricité, dont une panne majeure le 5 mai 2014 de 13h45 à 15h45 provoquée par le fournisseur BKW Energie SA lors des travaux de renouvellement de la SST de Courrendlin. Cet incident a mis hors service l'ensemble du réseau 16'000 V de la ville de Delémont durant deux heures.

Les plans des visites systématiques et d'entretien des installations, mis en place depuis dix ans, permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence. En ce qui concerne les équipements enterrés (dérivations, manchons, etc.), le contrôle n'est pas possible. Ces éléments, ainsi que des négligences des entreprises de génie-civil sont tous à l'origine des pannes recensées en 2014.

L'éclairage public

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les SID.

Les SID ont inscrit le projet d'assainissement global de l'éclairage public, notamment pour le remplacement des lampes à vapeur de mercure, dans le programme Prokilowatt de l'Office fédéral de l'énergie, lequel a octroyé un subventionnement à hauteur de Fr. 250'000.-. A l'horizon 2015, un appel d'offres pour le remplacement de toutes les sources lumineuses au mercure, interdites dès 2015, sera lancé. Cette période préparatoire permet de finaliser les inventaires nécessaires, tout en laissant les prix du marché descendre encore. Delémont reste reconnue pour ses efforts importants en matière d'optimisation de l'éclairage public, notamment par tous les inventaires réalisés (photométrie, type d'ampoules, contrôles mécaniques, etc.).

L'analyse des relevés photométriques de la ville a été utilisée pour réaliser un inventaire exhaustif des passages piétons. Cette étude donne une vision d'ensemble des améliorations à apporter, non seulement en matière d'éclairage mais également de visibilité en général. Des assainissements des passages piétons seront réalisés en 2015 en coordination avec UETP. A noter que les investissements dans l'éclairage public ont été réduits en 2011, 2012 et 2013, afin de créer les réserves nécessaires pour financer partiellement ces travaux dès 2014.

Depuis 2008, l'énergie consommée par la Ville pour son éclairage public est totalement hydraulique. Cela signifie que la part nucléaire contenue physiquement dans l'électricité a été compensée par des certificats de production hydraulique.

Les principales réalisations dans le réseau électrique et l'éclairage public

Dans le réseau 16'000 V:

- nouvelle station transformatrice « Polyades » à la rue de la Jeunesse
- nouvelle station transformatrice « Von Roll» à la rue Louis de Roll
- renouvellement de la station transformatrice « Borbet »
- renouvellement des lignes entre les stations transformatrices « Rossemaison » et « Maltière », et « Borbet » et « Viviers »
- assainissement BT de la station « Collège »
- travaux de protection contre les crues
- contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau, des stations transformatrices et des prélèvements d'huiles de transformateurs
- participation au test d'un nouvel émetteur de fréquence par le montage de ce dernier à la station « Jacquemai »

Dans le réseau 400 V:

- 20 raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles, industries et autres
- assainissement BT à la rue des Pelletiers et à la rue du Voirnet
- modification du réseau dans le secteur de la route de Moutier en lien avec le chantier du projet STRATE J
- pose de quatre armoires de distribution supplémentaires pour alimenter les nouveaux bâtiments d'habitations, industriels et autres
- développement du réseau de fibres optiques pour les SID et divers raccordements privés
- raccordements provisoires installés pour les chantiers et pour la multitude des manifestations en ville

Dans le réseau d'éclairage public :

- réalisation de nouveaux éclairages LED rue des Tourterelles, rue Armand-Schwarz, rue Saint-Maurice, rue Saint-Sébastien
- contrôle mécanique de 450 candélabres à l'aide d'un véhicule spécialisé
- réalisation d'un banc d'essai à la rue de la Jeunesse 28 pour tester les différentes nouveautés du marché en matière de luminaire
- pose de nouvelles décorations lumineuses de Noël dans les rues de la Vieille Ville

Divers:

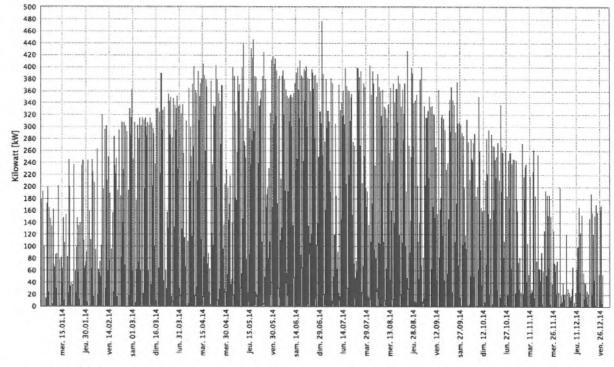
- transformation et déménagement du Centre d'exploitation des SID rue de la Jeunesse 26 et 28
- pose de nouvelles conduites électriques et adaptation partielle du réseau à la route de Rossemaison

Production d'énergie :

- construction de l'installation photovoltaïque Wenger Sud
- début de la construction de l'installation de production hydroélectrique la Grande-Ecluse
- les deux centrales photovoltaïques en service, Patinoire et Wenger Nord, ont produit pour la première fois durant une année complète. Malgré un été plutôt maussade, les données de production sont très bonnes avec un total de 676'121 kWh pour les deux installations, soit 16.17 % de plus que les prévisions. La qualité des panneaux photovoltaïques explique ces résultats. Ci-dessous un aperçu du profil et des données de production de ces deux centrales :

Centrale photovoltaïque patinoire_

01.01.2014 00:00-31.12.2014 23:45



_	Puissance	active
_	L nissaurce	armac

Centrale photovoltaïque patinoire_		
Energie - part HT réelle	99.73 %	487'077.250 kWh
Energie - part BT réelle	0.27 %	1'298.750 kWh
Energie - total réel	100.00 %	488'376.000 kWh
Pmax HT	30.06.2014 12:30	477.000 kW

Energie - part BT réelle

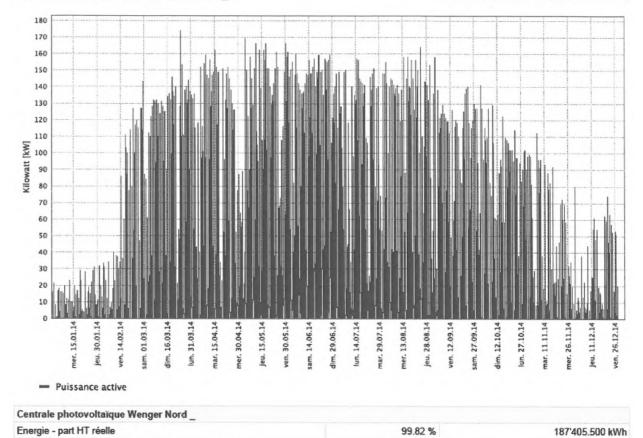
Energie - total réel

Pmax HT

340.300 kWh

174.800 kW

187'745.800 kWh

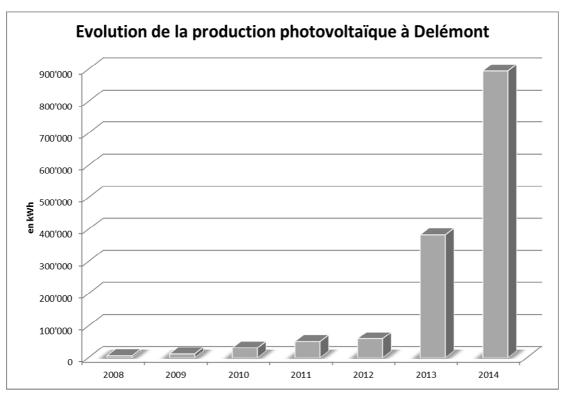


La totalité de la production photovoltaïque en ville de Delémont a atteint environ 1 % de la consommation totale de la ville, soit 895'054 kWh en 2014. L'évolution de cette production depuis 2008, date des premières installations, est représentée dans le graphique ci-après. La construction de grandes installations par les SID, avec une participation citoyenne au financement depuis 2013, démontre l'efficacité d'une politique menée de façon cohérente et avec une vision globale dans ce domaine.

0.18 %

100.00 %

24.03.2014 12:30



4.4. Service des eaux

<u>Météorologie</u>

En Suisse, l'année 2014 a été caractérisée par des extrêmes climatologiques et un excédent thermique de 1.24 degré par rapport à la norme 1981-2010, en faisant l'année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864, à égalité avec 2011.

Après les records d'enneigement au Sud des Alpes en début d'année, le premier semestre a été extrêmement doux. En revanche, l'été a été pluvieux, frais et très peu ensoleillé et, en juillet, des records de précipitations ont été relevés au Nord des Alpes. L'automne a été à nouveau très doux dans toute la Suisse, avec des records de précipitations au Sud. Le cumul des précipitations annuelles enregistrées par la station météorologique des Prés-Roses s'élève à 833 mm pour l'année 2014, ce qui équivaut à la moyenne annuelle de ces six dernières années.

Statistiques

Adduction d'eau	en 2013 (m³)	en 2014 (m³)	% sur total 2014
La Doux	483'000	480'700	38
Develier	649'000	506'000	40
Rondez I	52'000	50'600	4
Rondez II	18'000	25'300	2
Forages	136'000	202'400	16
Total	1'338'000	1'265'000	100

Les chiffres ci-dessus illustrent l'importance des sources de la Doux et de Develier en matière de ressource d'eau potable pour Delémont.

Total de l'eau vendue dans le réseau : 967'700 m³

Total des ventes à des tiers (Rossemaison, Soyhières) : 58'808 m³

Consommation des fontaines (estimation selon jaugeage) : 80'000 m³

Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable totalise près de 100 km de conduites, 615 hydrants et 2'428 raccordements privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont eu lieu en 2014.

Les principales réalisations

- assainissement de deux tronçons de conduite à la rue du Vorboug
- assainissement d'un tronçon de conduite à la route de Courroux
- renforcement et assainissement d'une partie de la conduite de transport à la route de Rossemaison
- remplacement de 290 compteurs d'eau
- mise en place de monitorings pour mesurer la qualité de l'eau des sources de Develier et de la nappe phréatique des Rondez
- construction de la STAP des Boulaines et mise en service de la liaison entre les réservoirs des Boulaines et celui de Champateau
- finalisation du PGAE (Plan général d'alimentation en eau potable)
- modernisation et mise à jour du système de télégestion

Fuites d'eau

Le nombre de fuites enregistrées sur le réseau d'eau durant l'année 2014 est de 17 sur les branchements privés et de 40 sur le réseau public. Le taux de perte, y compris l'eau non comptée, est de 12.5 %. Si l'on considère que l'eau consommée par les services publiques (défense incendie et Travaux publics) et l'eau vendue forfaitairement pour les chantiers, le taux de perte réelle se situe aux alentours de 10 %, en

dessous de la moyenne suisse de 13 %. Au niveau cantonal, la Ville de Delémont fait figure de bonne élève étant donné que le taux de fuite moyen est de 40 % pour l'ensemble des réseaux d'eau du Jura.

Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, pas moins de 120 échantillons ont été prélevés dans le réseau pour analyser leur qualité microbiologique et 16 échantillons au niveau chimique. Toutes ces analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal qui a communiqué que celles-ci étaient en tous points conformes à la législation en vigueur. L'eau du réseau est d'excellente qualité et parfaitement potable. Les résultats de ces analyses sont disponibles sur le site internet des SID.

Pour améliorer la surveillance de la qualité de l'eau, les sources de Develier, de la Doux et les puits de la nappe phréatique des Rondez sont désormais équipés de systèmes permettant de contrôler en permanence plusieurs paramètres indicateurs de l'eau. En cas d'anomalie, cet outil permet de mettre la source en rejet et d'informer instantanément, via le système de télégestion, le personnel de piquet.

Collaborations intercommunales

En matière de collaborations intercommunales, Delémont distribue de l'eau potable aux communes voisines de Develier, Soyhières et Rossemaison et au Service des eaux de Courtételle-Courfaivre.

Le projet d'interconnexion du réseau d'eau de Delémont avec celui de la ville de Moutier, via le réseau A16, est en cours de construction et devrait être terminé courant 2016, ce qui correspond à l'ouverture du tronçon ouest de l'autoroute A16.

Groupe Nicaragua, centime de l'eau 2013

Conformément à l'arrêté fixant le tarif de l'eau, et selon l'accord qui lie la Municipalité de Delémont et le Groupe Nicaragua, les SID ont versé la somme de Fr. 9'677.-, qui correspond à une contribution d'un centime par m³ distribué à Delémont.

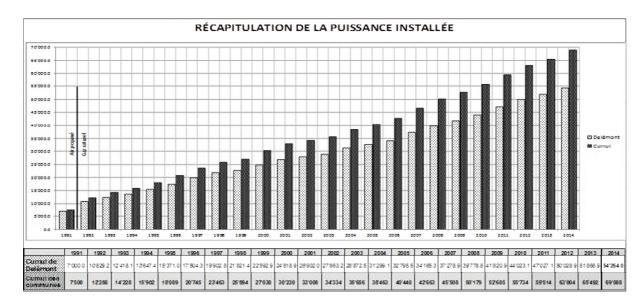
4.5. Service du gaz

(Extrait du rapport d'activité de Régiogaz SA)

La surabondance de l'offre mondiale de gaz naturel (due notamment à la production de gaz de schiste), ainsi qu'une économie européenne au ralenti ont fortement influencé à la baisse le prix du gaz naturel.

Conscients de cette situation, un grand nombre de propriétaires et de promoteurs immobiliers ont profité d'assainir leur installation de chauffage et de convertir leur chaudière à mazout par une chaudière à gaz à condensation.

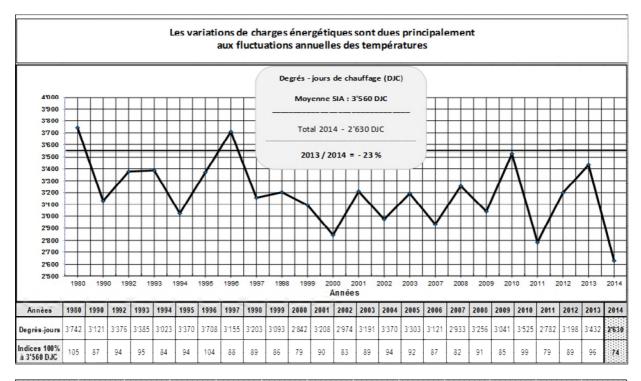
Le tableau ci-dessous indique clairement la progression plus marquée de ces six dernières années. La nouvelle puissance installée a ainsi passé de 1'840 kW en 2013 à 2'395 kW en 2014, pour 79 nouvelles installations.



L'industrie gazière suisse a élaboré toute une série de principes visant à faciliter l'accès de tiers aux réseaux hautes et moyennes pressions. Conscients des limites du modèle « NEMO » et des pressions exercées par la COMCO, la branche gazière étudie, en collaboration avec l'OFEN, un modèle d'ouverture du marché du gaz, compatible avec la réglementation européenne.

Achat et vente de gaz

Les conditions climatiques exceptionnellement douces de 2014 ont fortement pénalisé les ventes de gaz naturel. Depuis 1880, date du début des relevés des températures, 2014 aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Les degrés-jours de chauffage ont reculé de 23 % par rapport à 2013.



			Répartiti	ion des a	chats (c	onsomn	nations)	par moi	s en %			
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2014 - %	16.6	13.5	11.8	7.0	5.8	2.3	2.0	2.6	3.3	6.1	11.8	17.2
Moyenne 1995-2014	15.6	13.6	11.7	7.8	4.7	2.9	2.1	2.2	3.9	7.5	11.2	15.9

La conjonction des éléments précités a provoqué une diminution des achats de 14 % par rapport à 2013, soit 52,51 GWh, alors que l'exercice précédent affichait 61,45 GWh. Les ventes de gaz naturel ont donc évidemment subi le même phénomène.

La conversion de chaudières à mazout par des appareils à gaz a été très marquée durant l'exercice 2014 et permet de réduire la charge annuelle d'émissions de CO_2 de 550 tonnes. La totalité des ventes annuelles de gaz permet à son tour de réduire la charge des émissions de CO_2 de 6'300 tonnes, par rapport au mazout.

Nouveaux clients et densification

A l'inverse des conditions climatiques, la nouvelle puissance installée est nettement supérieure à 2013. Avec 2'395 kW, cette valeur passe même à 3'950 kW si l'on tient compte du parc d'appareils à gaz remplacés, soit l'équivalent à la puissance nécessaire au chauffage de plus de 260 maisons familiales.

La charge de travail pour le personnel a été très forte durant l'exercice écoulé ; au total, plus de 6 km de conduites ont été installés pour la densification et l'assainissement des réseaux. Une station de régulation et de comptage a été mise en place pour le renforcement du réseau dans le secteur de la Fenaison.

Le chantier rue du Temple a permis l'assainissement du réseau par une méthode peu courante, « l'éclatement », qui nécessite de couper le tuyau existant et d'insérer un nouveau tube de diamètre supérieur. Un sens unique a été mis en place dans cette rue, pour faciliter le déroulement des travaux.

Le réseau existant, construit au début du siècle passé, est aujourd'hui totalement remplacé et refait à neuf, plus de 600 mètres de conduite ont ainsi été assainies.

Conseil d'administration et assemblée générale de Régiogaz SA

Sous la présidence de M. Jean-Yves Gentil, le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises. Il a confié une étude au bureau Planair sur la mise en application des nouvelles technologies développées par l'industrie gazière. Cette étude aura permis à chacun de connaître les qualités et les faiblesses de ces nouveaux outils de développement.

L'engagement d'un nouveau collaborateur a nécessité quelques séances préparatoires.

Pour davantage d'informations, le rapport annuel de Régiogaz SA peut être consulté.

4.6. Système d'information du territoire (SIT)

Conséquence du dynamisme de la Ville, l'année 2014 comme la précédente a été une année où le travail de relevé et d'information a pris une place très importante. En début d'année, l'installation du SIT dans ses nouveaux locaux sis à la rue de la Jeunesse a été finalisée.

Prestations fournies par le SIT

Service des eaux

Le service a effectué des tâches de relevés et d'implantation pour les projets réalisés sur le territoire communal, ainsi que la mise à jour des données des hydrants pour un transfert prochain dans l'outil GEONIS.

Service électrique

Des modifications ont été apportées au modèle de la base de données afin d'être en mesure de gérer l'ensemble des éléments de l'éclairage public. Une mise au net des connexions du réseau électrique a également été entreprise.

REGIOGAZ / SEDE

Diverses mises à jour des plans d'ensemble ont été effectuées.

Veille technologique

Le SIT communal a porté son attention sur l'évolution des outils SIG que l'on retrouve de plus en plus souvent sur tablettes et téléphones portables. Une attention particulière a été portée sur l'utilisation de cette évolution dans le cadre des services de piquet.

4.7. Service gestion et finances

Principaux projets menés en 2014

Durant l'année 2014, le Service gestion et finances a réalisé les projets suivants :

- consolidation du système e-facture et formalisation de la procédure avec le fournisseur de logiciels Prime Technologies et les prestataires de services financiers spécifiques (PostFinance et SixPayNet), concrétisé par l'inscription de nouveaux clients pour un total d'environ 350 clients inscrits au 31 décembre 2014, ce qui est réjouissant
- suivi et contrôle du Système de Contrôle Interne (SCI) mis en place depuis le début de l'année 2012
- mise à jour du SCI pour sa présentation devant le Conseil communal fin 2014
- élaboration et suivi du contrôle de gestion par l'envoi mensuel d'un reporting présentant les dépenses générales du service et permettant un suivi budgétaire de chacune des rubriques concernées
- mise à jour du tableau de bord de suivi financier trimestriel
- renforcement de la collaboration avec l'Office de recouvrement externe ORC pour le recouvrement des créances en souffrance
- internalisation du processus de calcul des tarifs 2014 de l'électricité, en collaboration avec SACEN SA et le Service clients
- élaboration du « Reporting Fil » destiné à l'ElCom et confirmant les calculs de prix de l'électricité pour l'année 2014, répondant ainsi aux exigences légales fixées par le législateur fédéral
- contrôle et mise en place des modèles financiers liés aux investissements des projets photovoltaïques, en collaboration avec le Service clients
- gestion des investissements citoyens pour les projets photovoltaïques sur les toits de l'entreprise Wenger et Avenir 33
- mise en place d'un module de suivi des immobilisations (investissements) dans le logiciel comptable (Pro Concept)
- remboursement et paiement des intérêts liés aux prêts citoyens octroyés pour la construction de la centrale photovoltaïque de la Patinoire
- projet préliminaire de mise en place de la participation des SID au Datenpool de l'AES, qui compare les coûts et prix de plusieurs GRD et distributeurs d'énergie de Suisse
- suivi administratif et comptable de SACEN SA, avec comptabilisation de tous les mouvements y relatifs jusqu'au bouclement du premier exercice comptable complet, y compris approvisionnement énergétique pour les huit communes partenaires

4.8. <u>Service clients</u>

Principaux projets menés en 2014

- organisation de la balade gourmande des SID dans le cadre du 100^e anniversaire
- organisation d'un concours pour réaliser une bande dessinée des SID dès 2015 dans Delémont.ch
- participation à la mise à jour du SCI
- mise en place de processus et marches à suivre (gestion des liaisons personnes, champ communication et objet dans ISE, etc.)
- mise en place de l'action « contrats d'investissements » pour les installations photovoltaïques de Wenger et Avenir 33 et coordination avec le Service gestion et finances
- mise en place d'actions de communication (campagne de l'été, e-facture, etc.)

- installation du programme de gestion des accès « Salto » et gestion des badges pour les utilisateurs des bâtiments des SID
- commercialisation des nouveaux produits électriques (TOPAZE et AMBRE)
- secrétariat des séances de la Commission de construction pour l'Arsenal, ainsi que du groupe de travail Eclairages de Noël
- participation à la mise à jour des programmes et modules de gestion informatique dédiés aux SID
- collaboration pour le développement de diverses activités et processus dans le cadre de La Charte

4.9. Comité opérationnel (ComOp) de La Charte

En 2014, le Comité opérationnel (ComOp) de la Charte s'est réuni sous forme de Comité de pilotage à cinq reprises, afin de travailler selon les objectifs fixés par le Comité stratégique, de discuter et informer sur les tâches qui incombent à chaque service, et de relayer l'information d'approvisionnement et de commercialisation de SACEN SA au sein des communes membres de la Charte.

La commune de Courchapoix a rejoint le ComOp à la séance du mois d'août 2014 et est ainsi devenue la 9^e commune membre de la Charte et de SACEN SA.

On notera que les séances ont été marquées par l'abandon la marque 1to1 energy par BKW et le Groupe e, qui perd sa force et sa crédibilité et est ainsi vouée à disparaître. Malgré cela, et étant donné les conditions proposées, il a été décidé que les communes de la Charte restent partenaire de Youtility SA pour l'année 2015. Mais, en raison de la possible libéralisation totale du marché en 2017, le Comité stratégique a accepté, lors de sa séance de septembre 2014, de lancer une étude de stratégie commerciale et de créer un groupe de travail à cet effet qui rendra ses conclusions en 2015.

Du côté commercial, on relèvera que les partenaires de la Charte ont gardé leurs clients éligibles en 2014, et que la venue des deux nouveaux produits AMBRE et TOPAZE a complété l'offre OPALE et MES. L'approvisionnement en énergie s'est révélé très performant et capable d'assurer des prévisions d'achat au plus près de la réalité.

Principales activités et décisions du Comité stratégique

Le Comité stratégique (CS) s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2014. Ses principales activités ont été :

- l'approbation du rapport d'activités 2013
- la réflexion sur le futur commercial de la Charte, en rapport avec le nouveau plan d'affaires du partenaire Youtility. La marque 1to1 energy est vouée à disparaître, après 15 années d'existence et de soutien de la part des distributeurs
- l'acceptation à l'unanimité de l'adhésion de Courchapoix à la Charte et à la société SACEN SA
- l'acceptation du budget 2015
- la validation de l'offre de BET Dynamo concernant le mandat d'accompagnement du groupe d'étude pour une stratégie commerciale 2018, en préparation à l'ouverture totale du marché, et à la préparation de la stratégie énergétique fédérale 2050

Administration commerciale

En 2014, le groupe pour l'administration commerciale a été occupé par les sujets suivants :

- e-facture pour les communes de La Neuveville et Saint-Imier. Les autres partenaires qui utilisent déjà ce service sont Delémont, Tramelan et Moutier
- règlement et ordonnance RPEI : la loi fédérale étant modifiée (LEne et OEne de l'OFEN) au 1^e avril 2014 pour favoriser l'autoconsommation des producteurs d'énergie, il a été nécessaire au sein de la Charte d'adapter les documents (Règlement RPEI et Ordonnance sur les tarifs RPEI)
- ateliers pour les opérationnels de la Charte pour échange de bons procédés et des informations entre les opérationnels de la Charte
- formulaire de facture standardisé pour les partenaires
- gestion des OIBT dans ISE pour l'administration des contrôles des installations électriques intérieures

4.10. Politique énergétique

La collaboration intercommunale avec Porrentruy et Fontenais (les trois Cités de l'énergie jurassiennes) s'est poursuivie. Les actions communes en cours, Enerschool et le suivi des bâtiments par energo[®], ont été menées en synergie tout au long de l'année.

Les relations intercommunales étroites qui ont été établies dans le cadre du programme Energie du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont la Commission politique du Programme Energie est présidée par M. Jean-Yves Gentil, conseiller communal, se sont poursuivies. Le RVAJ regroupe les communes d'Orbe, de Neuchâtel, du Val-de-Travers, de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Saint-Imier, de Tramelan, de Bienne, de Moutier, de Sainte-Croix, de Porrentruy et de Delémont.

Dans le cadre du 100^e anniversaire des SID, le programme de subvention s'est étendu aux véhicules à gaz (Fr. 1'500.- octroyés pour un véhicule neuf) et aux pompes de circulation (Fr. 300.- octroyés par pompe remplacée). Les subventions pour les installations solaires thermiques ont été maintenues à Fr. 1'500.- par objet.

L'année 2014 a été marquée par l'élaboration d'une planification énergétique territoriale (PET) comprenant une conception directrice de l'énergie ainsi qu'un plan directeur de l'énergie. La conception directrice de l'énergie a été réalisée entre janvier et novembre 2014.

Il est à relever l'absence de la mandataire pour le suivi de la politique énergétique dès septembre 2014 pour raison de congé maternité. Ses missions se sont donc concentrées sur les huit premiers mois de l'année 2014 exclusivement. Le suivi de la réalisation de la planification énergétique territoriale a été confié, durant ce temps, à un mandataire externe.

Développement territorial

- Suivi de la réalisation de la planification énergétique territoriale
- Organisation de forums publics dans le cadre de l'élaboration de la conception directrice de l'énergie les 24 avril et 12 juin 2014

Bâtiments et installations communaux

- Suivi du contrat avec l'association energo[®] pour l'optimisation énergétique des bâtiments communaux ; coordination du projet pédagogique Enerschool, une classe pilote du Collège bénéficiant de ce programme
- Suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux, basé sur les relevés hebdomadaires
- Pour les autres actions, se reporter aux informations figurant dans la partie du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP)

Approvisionnement

- Electricité d'origine suisse et 100 % renouvelable à Delémont
- Développement des énergies renouvelables (projet Grande-Ecluse et installation solaire photovoltaïque « Victorinox Group Delémont Sud »)
- Programme e-help pour l'industrie (diagnostic énergétique)
- Remplacement de vieux transformateurs
- Poursuite du processus d'optimisation de l'éclairage public

Mobilité

- Suivi du contrat Moblity carsharing
- Coordination de l'action « Etre et rester mobile » et de l'adhésion de la Commune à NewRide
- Se reporter aux informations figurant dans la partie du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP)

Organisation interne

- Mise à jour d'un plan d'actions comprenant un tableau de bord et des fiches de mesures pour le suivi et la valorisation des projets en lien avec Cité de l'énergie

Information à la population

- Delémont.ch, articles d'information réguliers dans la rubrique « coin de la mandataire »
- Réflexion sur la communication de la politique énergétique, amélioration du site internet
- Conférence « Ciblez vos économies d'électricité » à l'attention de la population organisée le 19 mars 2014
- Dans le cadre du 100^e, des réducteurs de débit pour robinets ont été proposés

4.11. Considérations finales

Les 100 ans des SID ont été fêtés dignement tout au long de l'année, notamment avec la balade gourmande du 31 août 2014, qui a connu un réel succès populaire avec environ 900 personnes sur le parcours malgré un temps maussade, mais également par toutes les activités réalisées durant l'année dans les différents services.

En marge de l'évolution pas toujours positive en matière de législation au sujet de l'ouverture de tous les marchés de l'électricité et du soutien aux énergies renouvelables, les SID ont construit les centrales photovoltaïques Wenger SUD et lancé celle du Campus secondaire Avenir 33 avec un financement citoyen qui a rencontré un vif succès.

La création de SACEN SA, dont le modèle d'affaire a été mis en application à la virgule et au franc près, malgré une chute importante des prix et une concurrence accrue, démontre que cet outil d'approvisionnement et de commercialisation assurera la pérennité des services publics sur les marchés libéralisés. 2014 aura démontré en pratique l'efficacité de la vision des huit communes partenaires de La Charte.

Le Service des eaux a poursuivi ses travaux d'interconnexion avec Moutier via l'A16. Il a également terminé les conduites de liaison entre les réservoirs des Boulaines et de Champateau et les installations de surveillance en ligne de la source de Develier et des pompages Rondez I & II. Le PGAE est terminé et n'attend plus que des validations pour entrer en force. Ces travaux majeurs, planifiés tant d'un point de vue technique que budgétaire, assureront la distribution d'eau potable en ville de Delémont à long terme, sans devoir toucher au prix de l'or bleu, entre 500 et 1'000 fois moins cher et avec un impact sur l'environnement environ 1'000 fois moins grand que l'eau en bouteille.

La disponibilité, la flexibilité et l'esprit qui animent le personnel du Département de l'énergie et des eaux sont à nouveau salués puisqu'avant tout, et avec la confiance renouvelée des Autorités de la ville, toutes ces réalisations et ce bilan ne seraient simplement pas possibles.

* * * * * * * * * *

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

(Responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Préambule

L'année 2014 a été marquée par la poursuite et la concrétisation des nombreux projets lancés lors de la législature précédente, depuis 2009. Les efforts consentis par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) ont permis à la Ville de Delémont de poursuivre un développement réjouissant, en particulier dans les domaines de l'habitat, de l'économie et des loisirs. L'indicateur principal qui a marqué cette année 2014 est la poursuite de la forte croissance démographique, avec 325 habitants en plus et une population totale de 12'415 habitants à la fin de l'année. Ce développement a notamment été atteint grâce à la construction de plus de 60 nouveaux logements : ce niveau est ainsi retombé à un seuil « normal » qui devrait notamment permettre d'éviter une explosion du nombre de logements vacants.

Les pages suivantes présentent, de manière très détaillée, l'état d'avancement des dossiers en cours. Parmi les principaux projets réalisés, avec la participation active du Service UETP, figurent notamment, dans l'ordre des chapitres ci-dessous : le réaménagement des Jardins du Château avec une nouvelle place de jeux qui connaît un franc succès ; la poursuite des études du projet « Delémont marée basse » et des travaux liés, dont ceux du plan d'alarme qui ont permis de protéger le centre-ville contre des crues similaires à celle d'août 2007 ; le concours pour le réaménagement des passerelles de la Sorne et de la Birse ; l'inauguration de la vélostation et la finalisation des études de la nouvelle gare routière dont toutes les autorisations nécessaires ont été obtenues ; l'établissement du plan directeur des rues du centre-gare et l'avant-projet du réaménagement de l'avenue de la Gare (étape 1 liée au projet d'agglomération) ; la révision du PAL (Plan d'aménagement local), « Delémont, Cap sur 2030 » dont les études thématiques ont en grande partie été réalisées, qui ont permis d'établir le projet de nouvelle Conception directrice du PAL, la Conception d'évolution du paysage (CEP) et la future Conception directrice de l'énergie (CDE-SID) ; la construction du hangar CRISD-Voirie, qui est en grande partie terminée; la nouvelle place de jeux et multisports de l'école du Gros-Seuc ; la participation active aux concours du nouveau Campus tertiaire de la Gare et du projet « Le Ticle – CREA », deux projets emblématiques pour le développement urbanistique de Delémont, et enfin le projet de cinéma multiplexe (réaménagement du parking).

A cela s'ajoute naturellement toute la gestion de la Voirie, des permis de construire, des transports publics et des objets liés au patrimoine immobilier (bâtiments et terrains communaux), routes et trottoirs, canalisations, cours d'eau, environnement, affichage public et enseignes, entre autres. Il faut aussi relever le travail très important qui se fait dans le cadre du projet d'agglomération (suivi et réalisation des mesures, étude d'un plan directeur régional, préparation des analyses liées au futur programme 3^{ème} génération).

Le Service UETP a par ailleurs participé activement à l'élaboration de 22 messages et questions écrites et aux réponses à plus de 45 % des interventions qui ont été discutées au Conseil de Ville.

Objectifs du service et situation à fin 2014

Le Service UETP a poursuivi sa mission principale, « l'aide au projet au service du développement durable ». Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de quatre objectifs principaux : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés ; prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont ; montrer l'exemple lorsque la Commune est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, cours d'eau, etc.) ; informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées (processus participatifs en place notamment pour « Delémont marée basse », la révision du PAL, la démarche menée avec le réseau Vieille Ville, le Plan directeur des déplacements et du stationnement, les places de jeux).

L'année 2014 a fait l'objet de la troisième série officielle des entretiens de collaboration. Cette démarche s'est déroulée de manière très positive et a permis, entre autres, de mieux associer le personnel à la réalisation des objectifs fixés par les Autorités communales. Concernant les prestations UETP, le logiciel Mobatime a été utilisé, pour la troisième fois également, par tous les collaborateurs durant toute l'année, afin de recenser précisément le travail effectué. Cette démarche permettra, à terme, la mise en place d'une

comptabilité analytique afin d'assurer un financement plus juste et de garantir plus de transparence dans le travail effectué.

Evaluation des besoins du service

Les besoins du service sont régulièrement évalués afin de donner les moyens nécessaires à la réalisation des prestations du service public. Grâce aux crédits-cadres (notamment routes, canalisations, bâtiments, énergie) et aux crédits spéciaux votés, les niveaux minimums nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal ont été atteints afin d'éviter une détérioration et de garantir le maintien de la valeur de ce patrimoine, voire l'augmenter dans la mesure du possible.

Les très nombreux projets en cours depuis 2009, les nouveaux dossiers et les nouvelles tâches attribuées au Service UETP ont imposé le renforcement des moyens humains et financiers dans les domaines les plus sollicités (cours d'eau, canalisations – PGEE, bâtiments communaux, projet d'agglomération, aménagement du territoire et urbanisme). L'appui de bureaux externes devrait permettre de poursuivre la réalisation des prestations du Service UETP. Le choix de travailler par mandat a été privilégié afin de disposer des meilleures compétences au bon moment et garder toute marge de manœuvre pour l'avenir, en fonction du volume des tâches du service.

Avec plus de 1'000 habitants supplémentaires depuis 2009, et l'augmentation des tâches liées au projet d'agglomération et aux nouvelles exigences légales, il devient toutefois nécessaire d'envisager l'augmentation des ressources humaines du Service UETP, en particulier à la Voirie, si des mesures d'économies et de rationalisation ne sont pas mises en place dans la gestion des déchets en particulier (projets de déchetterie régionale et d'écopoints en particulier). Le bureau technique du service devra également être renforcé : la « double casquette » de chef de service et aménagiste-urbaniste communal impose un renforcement des ressources, étant donné les heures supplémentaires excessives constatées depuis plusieurs années. La création d'un poste de chargé de mission, comme aménagiste-urbaniste, devient nécessaire : le poste temporaire actuel mis en place dans le cadre de la révision du PAL devra ainsi être fonctionnarisé, pour le pérenniser. Une telle fonction permettra notamment d'avoir un rôle plus actif dans les domaines de la mobilité douce, de l'environnement et du développement durable notamment, pour lesquels le service manque de temps.

5.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

Seuls les motions et postulats qui ont connu un développement (études ou mise en œuvre) ou qui ont été acceptés en 2014 sont ici présentés. Leur état d'avancement est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Motion	5.11/10	Aménagement des Jardins du Château	Les travaux de réaménagement des jardins (plantations, remise en place de surfaces vertes, nouveaux bancs, couvert) et de la nouvelle place de jeux sont terminés.
Postulat	4.04/10	Circulation à vélo en ville	Le Plan directeur de la mobilité douce est en cours de réalisation, dans le cadre de la révision du PAL.
Postulat	4.06/10	Place de jeux : combler les lacunes	Conformément au Plan directeur des places de jeux et selon le crédit-cadre voté, la première nouvelle place de jeux a été aménagée dans les Jardins du Château. De nouveaux jeux ont par ailleurs été mis en place, au Gros-Seuc et aux Boulaines notamment.
Postulat	4.08/10	Modification du règlement sur les constructions – nouvelle version	La révision du PAL est en cours. L'adaptation du règlement sur les constructions est étudiée dans ce cadre.
Motion	5.12/11	Plan directeur de la circulation à Delémont : 20 ans bientôt !	Les études de base du plan directeur des déplacements sont terminées. Les résultats sont intégrés dans le PAL (Conception directrice et Plan directeur communal).

Motion	5.18/11	Parcage en ville de Delémont : que chacun y trouve son compte	Les études de base du Plan directeur des déplacements sont terminées. Les résultats sont intégrés dans le PAL (Conception directrice et Plan
Postulat	4.10/11	Collecte des déchets	directeur communal). L'analyse du fonctionnement du système de collecte de Delémont est engagée afin de rechercher des solutions de rationalisation et des économies. Un groupe de travail, avec des représentants de tous les partis politiques, se met en place afin de suivre les études.
Postulat	4.17/11	Aménagement des allées principales du cimetière en revêtement dur (initialement motion 5.26/11)	La deuxième étape a été réalisée en 2014. Les travaux sont ainsi terminés.
Postulat	4.09/12	Publicar : préserver un service apprécié et utile mais dont la qualité se dégrade	Une solution nettement moins coûteuse a été mise en place dès fin 2013, avec la collaboration d'un taxi qui a été mandaté par CarPostal, tout en maintenant la qualité des prestations et les tarifs. Les résultats sont très positifs : plus de 68 % de voyageurs en plus et environ Fr. 100'000d'économies.
Motion	5.03/13	Sécurité des enfants	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les premières mesures, sur les passages piétons les plus prioritaires, seront réalisées dès 2015.
Motion	5.09/13	Des places de jeux dignes de ce nom sans attendre	Conformément au Plan directeur des places de jeux et selon le crédit-cadre voté, la première nouvelle place de jeux a été aménagée dans les Jardins du Château. De nouveaux jeux ont par ailleurs été mis en place, au Gros-Seuc et aux Boulaines notamment.
Motion	5.15/13	Des passages piétons accessibles à tous	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les premières mesures, sur les passages piétons les plus prioritaires, seront réalisées dès 2015.
Postulat	4.08/13	Pérennité de l'école du Gros-Seuc	Une étude sommaire a été réalisée. Les investissements nécessaires sont prévus dès 2017-2018.
Motion	5.10/14	Pour une attraction touristique locale « d'envergure internationale » !	La motion a été acceptée sous forme de postulat : l'analyse est en cours.
Postulat	4.02/14	Pour rendre la densification urbaine tolérable, il faut cultiver son balcon et son jardin	L'analyse a été effectuée. La mise en œuvre est du ressort des propriétaires privés.
Postulat	4.09/14	Routes de desserte et rues collectrices : améliorer encore la sécurité, la convivialité et la qualité de vie	Les études utiles et nécessaires ont été réalisées dans le cadre du Plan directeur des déplacements. Les résultats seront intégrés dans le PAL (Conception directrice et Plan directeur communal).
Postulat	4.10/14	Pourquoi pas une rue Godi-Aeschbacher ? (industriel et mécène)	Une proposition a été étudiée et proposée à la famille.

5.2. <u>Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral</u>

L'état d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral et qui concernent le Service UETP est le suivant :

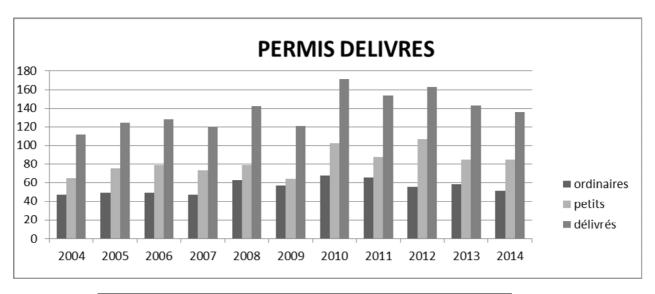
Projets en cours (votes jusqu'à fin 2014)	L'état des dépenses est en principe celui inscrit au plan financier du budget 2015
Mobilité douce – crédit-cadre (Fr. 360'000)	En cours, Fr. 300'000 environ dépensés.
« Delémont marée basse » – crédit-cadre (Fr. 15'000'000)	Les études et les travaux se poursuivent, conformément à la planification retenue. A fin 2013, les dépenses engagées s'élèvent à Fr. 3'500'000environ.
Travaux d'assainissement et de rénovation à l'Hôtel de Ville et aux immeubles de la rue de l'Hôpital 31-33-35 (Fr. 1'295'000)	En cours, Fr. 595'000 environ dépensés. Les travaux restants concernent la rénovation des appartements de la rue de l'Hôpital 31-33-35 et sont planifiés en fonction des vacances d'appartements.
Travaux d'assainissement et de rénovation aux bâtiments scolaires des Arquebusiers 7-9, des Moissons 12 et des Traversins (Fr. 1'190'000)	En cours, Fr. 850'000 environ dépensés. Réflexion en cours sur l'avenir des bâtiments des Arquebusiers (projet de crèches et de nouveaux locaux scolaires).
Crédit-cadre de Fr. 1'110'000 pour l'aménagement final de la rue Victor-Helg et la réalisation des liaisons avec les rues Saint-Sébastien, Saint-Maurice et Saint-Henri	
Crédit de Fr. 1'710'000 pour l'assainissement et le réaménagement du chemin de Bellevoie	Travaux terminés, sauf quelques finitions. Crédit respecté. Décompte à venir.
« Delémont marée basse » – Aménagement de la Sorne et de ses abords – Rapport du Conseil communal au Conseil de Ville	Le dernier rapport a été présenté au Conseil de Ville en juin 2013. Le prochain rapport est prévu en 2015.
Crédit de Fr. 1'680'000 pour la réalisation des mesures liées au plan d'alarme « crues de la Sorne »	
Crédit-cadre global de Fr. 5'300'000, dont une part communale de Fr. 1'539'000 après déduction des parts de la Confédération, du Canton et de l'agglomération, pour le réaménagement de la gare routière et la réalisation d'une vélostation dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont	environ dépensés. Les études du projet de gare routière sont terminées, le permis de construire a été délivré. Les travaux de la gare routière se feront en 2015.
Crédit d'étude de Fr. 160'000 pour la réalisation d'un Plan directeur des rues du centre-gare et l'établissement du projet et du devis du réaménagement de l'avenue de la Gare (étape 1 liée au projet d'agglomération)	Les études du projet sont en cours avec un groupe d'accompagnement représentant tous les milieux concernés (démarche participative). Une procédure d'information et de participation aura lieu en 2015.
Autorisation de vente de 6'330 m² du feuillet communal n° 5242 sis au Voirnet en vue de la réalisation de 40 appartements pour un montant de Fr. 1'772'400	Le permis de construire pour la réalisation d'une seconde étape d'une quarantaine de logements a été déposé en 2014. La première étape est terminée. Au total, plus de 90 logements seront ainsi construits.
Plan général d'évacuation des eaux : crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'700'000 pour l'assainissement du réseau de canalisation des eaux usées et adaptation de l'émolument annuel d'utilisation	Les travaux d'assainissement sont en cours. Fr. 260'000 environ dépensés.
Crédit de Fr. 560'000 pour le réaménagement d'infrastructures au Gros-Seuc et au Châtelet	Les travaux au Châtelet et au Gros-Seuc sont terminés. Il reste un solde de Fr. 90'000 pour la démolition du pavillon des Pelletiers.

l'entretien et la réfection des routes Crédit de Fr. 1700'000. pour l'adaptation du builde permettre la réalisation de 2 l'aménagement d'affectation des parcelles n° 436 et 437 à la rue Auguste-Quiquerez afin de permettre la réalisation de 24 appartements Autorisation de vente de 5'026 m² du feuillet communal n° 5233 sis à la gare CFF Est en vue de la réalisation du futur Campus HE pour un montant de Fr. 1422'231. Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000 pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000 pour le renouvellement des Jardins du Château Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 76 « EUROPAN 9 — Gros Seuc » : projus d'écoquarire en uve de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1800'000 pour le renouvellement et l'adaptation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1800'000 pour le réalise et vente et l'adaptation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1800'000 pour le révus des 2016. Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 Plusieurs promoteurs sont intéressés. Un crédit décoquarire en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1800'000 pour le renouvellement, les études du futur Plan directeur communale des équipements. Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1800'000 pour le part communale des équipements. Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1800'000 pour le part communal et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de plus de prévise en étroite collaboration avec le GAPAL, les part		
l'entretien des bâtiments communaux Crédit-cadre 2012-2016 de Fr. 1'500'000- pour l'adaptation du stade de la Blancherie aux normes exigées par la Swiss Forobal League (SFL) Adoption de la modification de l'aménagement local : changement d'affectation des parcelles me d'affectation des parcelles me d'affectation des parcelles me modification de l'aménagement local : changement d'affectation des parcelles me modification de 24 appartements Autorisation de vente de 5026 m² du feuillet communal nº 5233 sis à la gare CFF Est en vue de la réalisation du futur Campus HE pour un montant de Fr. 1422/231. Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000- pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000- pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux Crédit de Fr. 110'000- pour l'amélioration de l'aménagement des Jardins du Château Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 (EuROPAN 9 – Gros Seuc »: projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000- pour la révision du Plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 (Plusieurs promoteurs sont intéressés. Un crédit d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000- pour la révision du Plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Acoption du plan spécial obligatoire n° 74 (Plusieurs promoteurs sont intéressés. Un crédit d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont contres portion de la Blancherie la c		
Pentretien et la réfection des routes Crédit de Fr. 1700'000 pour l'adaptation du sada de la Blancherie aux normes exigées par la Swiss Football League (SFL) Adoption de la modification de l'aménagement claci : changement d'affectation des parcelles nº 343 ét 437 à la rue Auguste-Quiquerez afin de la réalisation de 24 appartements Autorisation de vente de 5'026 m² du feuillet communal n° 5233 sis à la gare CFF Est en vue de la réalisation du futur Campus HE pour un montant de Fr. 1'422'231 Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000 pour le des places de jeux Le permis a été délivré. Les travaux devraient suivre na 2015. Le permis a été délivré. Les travaux sont en cours. Le permis a été délivré. Les délivré. Les des délivré. Les des délivré. Les des délivré. Les des délivré. Le permis a été délivré. Les délivré. Les des délivré. Les des délivré. Les des dél		
stade de la Blancherie aux normes exigées par la Swiss Football League (SFL) Adoption de la modification de l'aménagement local : changement d'affectation des parcelles nº 343 à la rue Auguste-Quiquerez alin de permettre la réalisation de 24 appartements Autorisation de vente de 5'026 m² du feuillet communal n° 5233 sis à la gare CFF Est en vue de la réalisation du futur Campus HE pour un montant de Fr. 1'422'231. Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000 pour le remplacement et la construction de nouvelles places de jeux Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000 pour le l'aménagement des Jardins du Château Delémont marée basse — Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000 pour le révision du Plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont au cœur de la ville de Delémont centre pour la révision du Plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont ava ceur de la ville de Delémont de Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement et l'achat de véhicules pour le remplacement et l'achat de v		
locai : changement d'affectation des parcelles por d'436 et 437 à la rue Auguste-Quiquerez afin de permettre la réalisation de 24 appartements Autorisation de vente de 5'026 m² du feuillet communal n° 5233 sis à la gare CFF Est en vue de la réalisation du futur Campus HE pour un montant de Fr. 1'422'231 Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000 pour la révision du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et l'achat de venire en vue de la réalisation de suive de la réalisation de suiver assaintement et l'achat de vénicules pour la révision du Plan d'aménagement local Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000 pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000 pour l'amélioration de l'aménagement des Jardins du Château Le crédit-cadre a été accepté en 2013. La première place de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des places de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des l'ardins du Château Les travaux sont en cours. Les travaux sont spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et place de surfaces vertes, nouveaux bancs, couvert) à la satisfaction générale. Crédit respecté, décompte à venir. Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 « EUROPAN 9 – Gros Seuc » : projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de d'investissement devait suivre pour la part communal sont de la plus de d'investissement devait suivre pour la part communal des équipements. Crédit cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000 - pour le l'écupe en étrotie collaboration avec le GAPAL, les partis politiques et to	stade de la Blancherie aux normes exigées par la	travaux ne seront réalisés que si les SRD intègrent la
communal n° 5233 sis à la gare CFF Est en vue de la réalisation du futur Campus HE pour un montant de Fr. 1422/231. Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1500'000 pour l'divers assainissements énergétiques dans les bâtiments communaux Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000- pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000- pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux Crédit de Fr. 110'000- pour l'amélioration de l'aménagement des Jardins du Château Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 « EUROPAN 9 – Gros Seuc » projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000- pour l'enterteine et l'adoptation des installations du Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000- pour la révision du Plan d'aménagement local Crédit-cadre de Fr. 650'000- pour le remplacement et l'achaptat de véhicules pour le Service UETP – Voirie Crédit-cadre de Fr. 650'000- pour le Crédit cadre de Fr. 650'000- pour le Service UETP – Voirie Les travaux sont terminés (plantations, remise en place de surfaces vertes, nouveaux jeux ont également été posés au Gros-Seuc et aux Boulaines. Fr. 90'000- environ dépensés. Un crédit d'étude est prévu en 2015 et un crédit	local: changement d'affectation des parcelles n°s 436 et 437 à la rue Auguste-Quiquerez afin de	Le permis a été délivré. Les travaux devraient suivre en 2015.
dépensés. depensés. dépensés. depensés au gros-Seuc et aux Boulaines. Fr. 90'000 environ dépensés. Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et place de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des surfaces vertes, nouveaux bancs, couvert) à la satisfaction générale. Crédit respecté, décompte à venir. Des travaux sont terminés (plantations, remise en place de surfaces vertes, nouveaux bancs, couvert) à la satisfaction générale. Crédit respecté, décompte à venir. Des travaux sont en cours. Les travaux sont prévus dès 2016. Plusieurs promoteurs sont intéresés. Un crédit d'investissement devrait suivre pour la part communal es équipements. Des premiers travaux ont été engagées, qui ont permis d'élaborer la Conception directrice du PAL, élaborer la Conception directrice du PAL, élaborer la Conception directrice du PAL, élaborer la Conception directrice de partie pol	communal n° 5233 sis à la gare CFF Est en vue de la réalisation du futur Campus HE pour un	Le permis a été délivré. Les travaux sont en cours.
renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux du château. Quelques nouveaux jeux ont également été posés au Gros-Seuc et aux Boulaines. Fr. 90'000 environ dépensés. Crédit de Fr. 110'000 pour l'amélioration de l'aménagement des Jardins du Château Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 « EUROPAN 9 – Gros Seuc »: projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000 pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030: crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local Erévision du Plan spécial obligatoire n° 74 (aménagement et l'achat de véhicules pour le sportif de la Blancherie Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour le remplacement et l'achat de véhicules pour le service UETP – Voirie Crédit de Fr. 1'810'000- pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction	divers assainissements énergétiques dans les	
l'aménagement des Jardins du Château Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 « EUROPAN 9 – Gros Seuc » : projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000 pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour le partis politiques et tous les milleux concernés. Ce dossier sera présenté au Conseil de Ville en 2015. Parallèlement, les études ont été achetés. En cours, remplacement et l'achat de véhicules pour le service UETP – Voirie Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction	renouvellement et la construction de nouvelles	place de jeux qui a été réalisée en 2014 est celle des Jardins du Château. Quelques nouveaux jeux ont également été posés au Gros-Seuc et aux Boulaines.
spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont » Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 « EUROPAN 9 — Gros Seuc » : projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000 pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Plan d'aménagement local Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour la révision du Plan d'aménagement local Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour le remplacement et l'achat de véhicules pour le Service UETP – Voirie Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction		place de surfaces vertes, nouveaux bancs, couvert) à la satisfaction générale. Crédit respecté, décompte à
« EÜROPAN 9 — Gros Seuc » : projet d'étude est prévu en 2015 et un crédit d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000 pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour le remplacement et l'achat de véhicules pour le Service UETP – Voirie Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction	spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et	
l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de Fr. 650'000 pour la révision du Plan d'aménagement local Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour le remplacement et l'achat de véhicules pour le Service UETP – Voirie Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction DELEMONT, CAP SUR 2030 : crédit de La plupart des études ont été engagées, qui ont permis d'élaborer la Conception directrice du PAL, élaborée en étroite collaboration avec le GAPAL, les partis politiques et tous les milieux concernés. Ce dossier sera présenté au Conseil de Ville en 2015. Parallèlement, les études du futur Plan directeur communal sont déjà en cours. Fr. 100'000 environ dépensés. Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction	« EUROPAN 9 – Gros Seuc » : projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de	d'étude est prévu en 2015 et un crédit d'investissement devrait suivre pour la part
Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local Plan d'elaborer la Conception directrice du PAL, les partis politiques et tous les milieux concernés. Ce dossier sera présenté au Conseil de Ville en 2015. Parallèlement, les études du futur Plan directeur communal sont déjà en cours. Fr. 100'000 environ dépensés. Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour le remplacement et l'achat de véhicules pour le Service UETP – Voirie Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction Le permis d'élaborer la Conception directrice du PAL, élaborée en étroite collaboration avec le GAPAL, les partis politiques et tous les milieux concernés. Ce dossier sera présenté au Conseil de Ville en 2015. Parallèlement, les études du futur Plan directeur communal sont déjà en cours. Fr. 100'000 environ dépensés. Les premiers véhicules ont été achetés. En cours, Fr. 380'000 environ dépensés. Le permis a été délivré. Les derniers travaux sont en cours. Le crédit sera respecté.	l'entretien et l'adaptation des installations du	
remplacement et l'achat de véhicules pour le Service UETP – Voirie Fr. 380'000 environ dépensés. Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction	Fr. 725'000 pour la révision du Plan	permis d'élaborer la Conception directrice du PAL, élaborée en étroite collaboration avec le GAPAL, les partis politiques et tous les milieux concernés. Ce dossier sera présenté au Conseil de Ville en 2015. Parallèlement, les études du futur Plan directeur communal sont déjà en cours. Fr. 100'000 environ
bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction cours. Le crédit sera respecté.	remplacement et l'achat de véhicules pour le	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction	Le permis a été délivré. Les derniers travaux sont en cours. Le crédit sera respecté.

Crédit de Fr. 158'000 pour l'aménagement et l'équipement d'un nouveau site pour la Maison de l'Enfance à la rue du 24-Septembre et l'adaptation du Centre de vie enfantine (CVE) de Morépont, permettant d'ouvrir 13 places supplémentaires	Le crédit a été accepté en 2014. Le permis a été délivré. Les travaux sont en cours et le site sera ouvert au printemps 2015.
Règlement communal sur la vidéosurveillance	Le règlement a été accepté en 2014. Les premières installations prévues sont celles de la vélostation et de la gare routière.
Crédit supplémentaire de Fr. 231'000 sur le crédit-cadre 2012-2016 pour l'entretien des bâtiments communaux	Le crédit supplémentaire a été accepté en 2014. Il sera utilisé conformément aux besoins du crédit-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux.
Acceptation du pacte d'emption concernant la vente du feuillet communal n° 5298 au Canton du Jura, d'une surface de 3'526 m², sis à l'Est du futur Campus HE, en vue d'une seconde étape de construction, pour un montant de Fr. 997'769	Le droit d'emption a été accepté. Des contacts sont en cours, principalement du côté du Canton, pour exploiter au mieux ce terrain.
Crédit de Fr. 1'850'000 pour le réaménagement de la route de Moutier (UETP + SID)	Le crédit a été accepté en 2014. Quelques travaux préparatoires ont été réalisés. Ils se poursuivront en 2015 et 2016.
Crédit de Fr. 1'790'000 pour le réaménagement de la route de Rossemaison entre 2014 et 2017 (UETP + SID)	Le crédit a été accepté en 2014. Une première étape a été réalisée. Les travaux se poursuivront en 2015 et 2016, en collaboration avec le Canton.
Crédit-cadre 2015-2019 de Fr. 950'000 pour la sécurisation des passages piétons prioritaires (UETP + SID)	Le crédit a été accepté en 2014. Les études des passages piétons prioritaires ont été réalisées. Les premiers travaux sont prévus en 2015.
Crédit de Fr. 335'000 pour le remplacement et l'achat d'un camion pour le ramassage des déchets urbains	
Autorisation de vente de 5'242 m² du feuillet communal n° 603 sur lequel a été réalisé le projet de La Jardinerie pour un montant de Fr. 4'000'000	Le Conseil de Ville a validé le message qui a été soumis au Corps électoral et accepté début 2015.
Décision du Conseil de Ville du 24 février 2014, relative au crédit de Fr. 500'000 pour le réaménagement et l'extension du parking situé sur la parcelle n° 5189, propriété de la Municipalité de Delémont	Le crédit a été accepté en 2014. Le permis a été délivré et les travaux se feront au printemps 2015.
	Le Corps électoral, à une courte majorité, a refusé la vente du bâtiment.
Vente du bâtiment sis à la route de Domont 21 et 23, feuillet n° 170, pour un montant minimum de Fr. 400'000	Le Corps électoral, à une courte majorité, a accepté la vente du bâtiment.

5.3. Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés. L'année 2014 a été marquée par un léger fléchissement de l'activité en ce qui concerne les permis de construire traités : 136 dossiers ont été délivrés et 136 ont été publiés. Ces chiffres restent toutefois nettement supérieurs à la moyenne des 10 dernières années.



	Ordinaires	petits	délivrés	publiés
2004	47	65	112	
2005	49	75	124	
2006	49	79	128	
2007	47	73	120	137
2008	63	79	142	132
2009	57	64	121	137
2010	68	102	171	181
2011	66	88	154	146
2012	55	107	163	172
2013	58	85	143	144
2014	51	85	136	136

Cette légère diminution du nombre de permis n'a toutefois eu aucune incidence sur la charge de travail du Service UETP : les dossiers avec opposition ou qui posent des problèmes de conformité sont toujours nombreux, ce qui a contribué à rendre les procédures plus longues et plus complexes.

Nouvelles données depuis 2014, notamment suite à la demande de la Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) concernant les permis publiés :

- 20 permis ont fait l'objet d'oppositions de la part de 51 personnes
- 17 séances de conciliations ont été tenues
- 8 permis avec dérogations ont fait l'objet d'oppositions : 1 permis a été retiré, et toutes les oppositions ont été levées, notamment suite aux séances de conciliation, pour les 7 autres permis
- 12 permis sans dérogation ont fait l'objet d'oppositions : au 20 mars 2015, 8 permis n'ont plus d'oppositions et les 4 autres permis sont encore en traitement
- 7 dossiers ont fait l'objet de demandes d'arrêt des travaux

Selon les données Mobatime, le temps consacré aux permis de construire par tous les collaborateurs concernés du Service UETP est approximativement le suivant :

contacts préalables:
traitement des dossiers:
oppositions et décisions:
contrôle de conformité:
police des constructions:
statistiques:
187 heures
1793 heures
337 heures
358 heures
25 heures

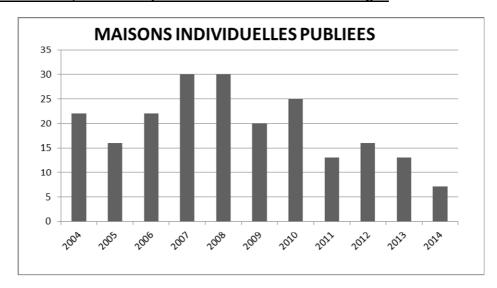
- RegBL: 242 heures (Registre des bâtiments et logements)

TOTAL 3'121 heures

5.4. Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques ci-dessous présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années.

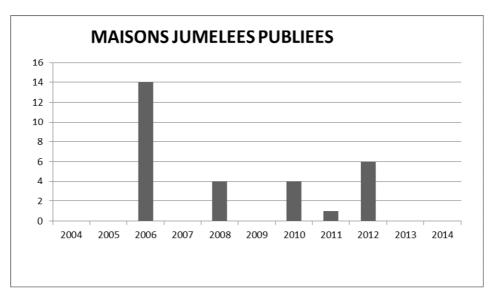
Maisons individuelles, terrains disponibles et mouvement des ménages



L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – s'est à nouveau très fortement restreinte au cours de l'année 2014, ce qui a conduit le Conseil communal à poursuivre sa réflexion afin de remettre sur le marché de nouvelles surfaces disponibles. Une réflexion a été menée en détail, dans le cadre de la révision du PAL « Delémont, Cap sur 2030 », dans ce but, afin d'exploiter les réserves foncières encore libres et densifier les parcelles qui présentent un potentiel de développement. La raréfaction des terrains pour de la maison familiale va encore conduire à une décroissance en ce qui concerne la construction de maisons familiales et encourager les personnes intéressées à s'établir dans les villages voisins qui ont presque tous planifié de nouveaux lotissements : en 2014, seules 13 maisons familiales ont ainsi été construites à Delémont.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel* concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. Au cours de l'année 2014, seules 6 familles de Delémont (contre 19 en 2010, 12 en 2012 et 5 en 2013) ont trouvé un terrain pour construire leur propre habitation. 0 famille (contre 4 en 2013) en provenance d'autres communes sont venues s'établir à Delémont, alors que 4 familles ont quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur. Depuis 2008, il y a donc de plus en plus de familles qui ne trouvent plus de terrain à Delémont ou qui quittent la ville car l'offre de parcelles proposée est devenue trop restreinte, aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif.

Maisons jumelées

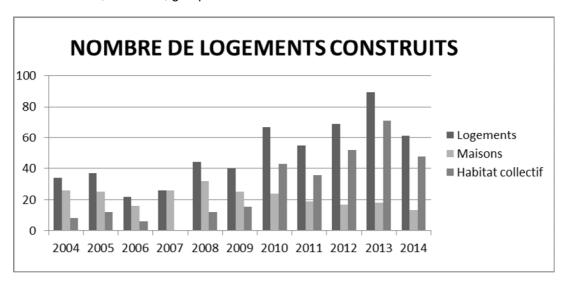


Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat : il n'y a eu ainsi aucun projet en 2013 et 2014. La création d'une véritable offre en la matière ne pourra être envisagée avec

un effet important que lors de la réalisation de nouveaux lotissements, en particulier dans le cadre d'un projet de nouvelle zone à bâtir.

5.5. Montants investis et logements construits

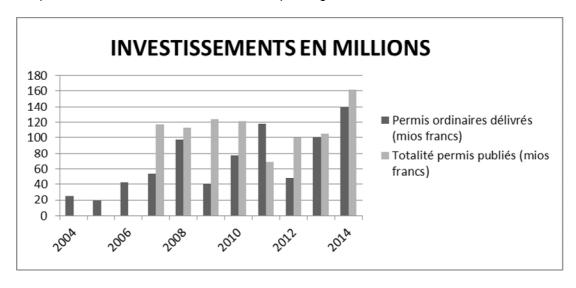
Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements – toutes catégories confondues, individuel, groupé et collectif – construits à Delémont.



L'année 2014 a marqué un fléchissement par rapport à 2013, en ce qui concerne la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif, avec 61 nouveaux logements. Cette diminution n'est en soi pas inquiétante, puisque le niveau de 60 logements environ est une moyenne « normale » qui permet notamment d'éviter une explosion du nombre de logements vacants.

L'effet positif de ces constructions sur l'évolution démographique s'est évidemment fait ressentir, puisque la Ville de Delémont a augmenté de 325 habitants en 2014, ce qui représente, depuis début 2009, près de 1'000 habitants supplémentaires. Le cap historique des 12'000 habitants franchi en 2013 a conduit, à la fin de l'année 2014, à une population de 12'415 habitants.

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des caisses de pensions, des constructeurs et des entreprises générales afin d'améliorer l'offre actuelle.



Le montant des investissements a connu une nouvelle progression en 2014 au niveau des permis publiés, et surtout, délivrés, principalement en raison de l'augmentation du nombre des nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif et au projet du Campus tertiaire qui, à lui seul, représente un montant d'investissement de 50 millions de francs.

5.6. Aménagement local, urbanisme, agglomération

Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux domaines d'action suivants : d'une part, assurer la promotion des terrains – y compris les friches – et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, en collaboration avec le Maire ; d'autre part, poursuivre le développement des secteurs stratégiques, notamment l'extension de la Communance, le futur écoquartier du Gros-Seuc, le pôle de développement de la Gare CFF, le secteur Ticle-Brasserie (terrain retenu pour le CREA), le secteur Sud des voies (plan directeur localisé « Gare Sud » avec périmètre englobant les terrains CFF, le Comptoir et les terrains du Neuf-Cul notamment).

La révision du PAL « Delémont, Cap sur 2030 », s'est poursuivie, en concertation étroite avec le GAPAL, les partis politiques et tous les milieux concernés. Les trois dossiers suivants ont ainsi été finalisés et soumis au Canton pour examen préalable : la Conception directrice du PAL, la Conception directrice de l'énergie (collaboration avec SID) et la Conception d'évolution du paysage. La CD PAL sera soumise au Conseil de Ville au printemps 2015. Les études relatives au Plan directeur communal sont bien avancées : une large procédure d'information et de participation est prévue au deuxième semestre 2015.

La réflexion engagée, en collaboration avec le Réseau Vieille Ville, a été poursuivie dans le cadre d'une démarche participative avec tous les milieux et acteurs concernés. Les études destinées à améliorer l'attractivité et à redynamiser le centre historique de Delémont ont notamment débouché sur la mise en place de la 2^{ème} édition améliorée du concours « Vieille Ville fleurie ». Une étude sur les rez-de-chaussée a été menée par le Service UETP, qui a permis d'identifier les problèmes et les solutions possibles pour résoudre les difficultés rencontrées, qui n'apparaissent pas aussi importantes que prévues.

En matière de promotion et de développement économique, de nombreux contacts ont été établis avec différents investisseurs : plusieurs terrains sont ainsi réservés pour des extensions et des constructions de nouvelles entreprises, à la Communance en particulier. Le Maire et l'Urbaniste communal sont également engagés dans les projets liés au concept « Ancrage TGV-A16 » afin de positionner la ville de Delémont de manière plus favorable en lien avec ces nouvelles infrastructures. L'Urbaniste communal participe par ailleurs à la révision du Plan directeur cantonal au sein de la commission consultative qui a été mise en place.

5.7. Projet d'agglomération

Un investissement très important a à nouveau été consenti dans le projet d'agglomération de Delémont, principalement dans deux domaines. Au niveau politique, les deux organes en place (Comité politique – Conseil d'agglomération et Commission d'aménagement du territoire), placés sous la présidence du Maire et de la Conseillère communale UETP, ont poursuivi le travail engagé ces dernières années, pour finaliser le contrat de prestations portant sur le projet d'agglomération de 2^e génération, qui a été discuté en audit avec la Confédération.

En ce qui concerne Delémont en particulier, les efforts ont porté principalement sur les mesures suivantes : projet d'exécution et permis de construire de la nouvelle gare routière ; étude du projet de plan directeur des rues du centre-gare et du réaménagement de l'avenue de la Gare en particulier ; participation à la mise au point du 1^{er} Guide mobilité de l'agglomération de Delémont.

Les études du futur Plan directeur régional pour les 11 communes de l'agglomération se sont poursuivies en étroite coordination avec la révision du PAL de Delémont, les mandataires étant identiques, ce qui facilite grandement la définition d'une stratégie concertée.

Du point de vue organisationnel, un bureau technique a formellement été mis en place, avec l'engagement d'une chargée de mission à 50 %, dont le financement est assuré par les 11 communes, placée sous la direction technique du chef du Service UETP. Cette nouvelle ressource était indispensable afin de reprendre les tâches assumées précédemment par le Canton et poursuivre les études en vue de l'élaboration du PA3 (programme 3^{ème} génération) dont les travaux doivent démarrer en 2015.

5.8. Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des TUD, en collaboration avec CarPostal, Région Ouest, chargé de l'exploitation, et les communes de l'agglomération. L'horaire qui

est entré en vigueur en décembre a permis de conforter l'offre de prestations. Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre de voyageurs est resté stable.

	Voyageurs ¹
2004	155'113
2005	182'916
2006	197'879
2007	192'934
2008	214'372
2009	232'298
2010	241'800
2011	232'255
2012	235'139
2013	226'339
2014 ²	226'191

Jusqu'à fin 2010, il s'agissait d'une estimation, sur la base de 4 comptages annuels (méthodologie courante); depuis 2011, un système de comptage automatique a été mis en place pour les lignes 1 et 2, ce qui peut conduire à quelques différences par rapport aux années précédentes quant à l'évaluation du nombre de voyageurs transportés.

Concernant Publicar, un nouveau système d'exploitation a été mis en place, dès fin 2013, avec la collaboration d'un taxi mandaté par CarPostal, qui a permis d'améliorer la qualité des prestations tout en réduisant fortement les charges financières : les résultats sont très positifs, puisque le nombre de voyageurs a augmenté de plus de 68 %, soit un total de 9'491 voyageurs transportés en 2014.

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les « cartes journalières commune » ont à nouveau connu un grand succès. Avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2014, les cartes ont été vendues à 99 %.

5.9. <u>Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés</u>

Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. En complément aux crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville, les crédits-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux (2012-2016) et pour divers assainissements énergétiques (2014-2018) permettront de viser un niveau d'entretien satisfaisant pour les bâtiments considérés. Les efforts principaux ont été consacrés aux projets suivants : préparation de la demande de crédit pour l'ouverture de places supplémentaires pour les crèches à la rue du 24-Septembre; planification et suivi des travaux liés aux crédits-cadre pour le Centre sportif, l'entretien et les assainissements énergétiques des bâtiments communaux ; construction du nouvel hangar CRISD-Voirie à la rue St-Michel ; réaménagement des Jardins du Château ; réalisation d'une place de jeux et d'un terrain multisports au Gros-Seuc ; seconde étape d'aménagement en dur des allées du cimetière ; participation à l'étude des besoins pour les crèches et les écoles, sur le site de la Mandchourie en particulier ; aménagement de la nouvelle salle des mariages sous les arcades de l'Hôtel de Ville ; lancement du diagnostic « amiante » pour l'ensemble des bâtiments communaux et étude de l'assainissement des Traversins (prévu en 2015) ; établissement du règlement sur la vidéosurveillance.

Un suivi attentif a été porté sur les travaux qui ont été engagés par les propriétaires privés sur des bâtiments protégés, en particulier en Vieille Ville, afin de poursuivre l'effort visant une mise en valeur du patrimoine architectural. Une politique foncière communale active a été poursuivie, dans le cadre d'une vision à long terme, afin de valoriser le patrimoine immobilier communal et disposer des terrains stratégiques pour assurer le développement de la ville.

Des efforts importants ont été menés, en collaboration avec la mandataire chargée du suivi de la politique énergétique communale, afin d'établir une véritable compatibilité énergétique des bâtiments communaux. La démarche energo[®], menée au Centre sportif a permis d'obtenir des économies importantes. La démarche engagée au Collège s'est poursuivie, combinée avec Enerschool, qui a notamment pour but d'informer et de sensibiliser tous les occupants du bâtiment, en particulier les élèves.

² Nouvelle formule en collaboration avec les taxis depuis 2014.

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), la planification globale a été mise à jour. Les principales données de base qui ont été récoltées par le responsable des concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : plus de 28'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de près de 30'000 m² de surface.

5.10. Routes, rues et trottoirs

La ville compte 400'000 m² de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs. Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs ne permet que de remettre en état des petites dégradations. Le crédit-cadre d'entretien des routes 2012, nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau, a ainsi permis plusieurs interventions prioritaires. Les moyens financiers disponibles ont permis de procéder à un entretien par gravillonnage de quelques rues fortement dégradées et de procéder à la pose de tapis finaux dans les nouveaux lotissements qui étaient en grande partie construits.

Les efforts principaux ont par ailleurs été portés sur les projets suivants : élaboration du Plan directeur de la mobilité douce (dans le cadre de la révision du PAL) ; fin des travaux de prolongation des rues liées à la rue Victor-Helg ; crédits et projets d'exécution pour le réaménagement de la route de Moutier et de la route de Rossemaison ; crédit-cadre pour la sécurisation des passages piétons prioritaires.

L'étude du nouveau Plan directeur des déplacements, combinée avec l'analyse des besoins en stationnement, et la révision du cadastre du bruit des routes communales ont été finalisées. Ces documents seront intégrés au futur PAL et un crédit-cadre pour l'assainissement du bruit sur les routes communales est en préparation.

5.11. Canalisations - PGEE

Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Les crédit-cadres sont, dans ce sens, nécessaires pour entreprendre des travaux plus importants : le premier pour le renouvellement des infrastructures (2012-2016) et le second pour les mesures d'assainissement liées au plan d'actions du PGEE (2013-2017). Dans le cadre des mesures liées à ces crédits, plusieurs tronçons ont déjà été assainis et la construction d'un bassin d'eau pluviale à Pré Rambévaux, secteur de la rue du Réservoir, a notamment été réalisée.

5.12. Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »

La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission des digues, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement. Le plan global de gestion et d'entretien de tous les cours d'eau communaux, validé par le Conseil communal et approuvé par l'Office cantonal de l'environnement, est mis en œuvre conformément aux priorités définies. La partie amont du ruisseau du Voirnet a été aménagée.

L'année 2014 a permis de terminer les travaux sur la Sorne sur le secteur « En Dozière » et de continuer les études sur les autres secteurs de la ville. Les premières mesures urgentes liées au plan d'alarme ont été réalisées en 2014. Le plan spécial n° 75 « Centre aval et Morépont amont » est en cours d'approbation au Canton, suite à la signature d'une convention en lien avec la suppression des piliers « Voegele ». Les appels d'offres auprès de groupements de travaux ont été réalisés pour choisir les mandataires qui réaliseront les deux lots concernés, soit « Centre aval » et « Morépont amont ». Les détails d'exécution et les appels d'offres aux entreprises seront réalisés en 2015. Les travaux devraient démarrer en 2016.

Par ailleurs, le concours pour le réaménagement des passerelles de la Sorne et de la Birse a été organisé afin, d'une part, de disposer d'une vision et d'un concept global et, d'autre part, de définir les projets des trois passerelles prioritaires du Collège, du Haut-Fourneau et de Morépont. Un crédit d'étude et un crédit d'investissement seront demandés en 2015.

Enfin, les mesures liées au plan d'alarme ont en grande partie été réalisées, qui permettent désormais de protéger le centre-ville contre des crues similaires à août 2007, grâce à l'aménagement de digues et à la construction de rehaussement de murs.

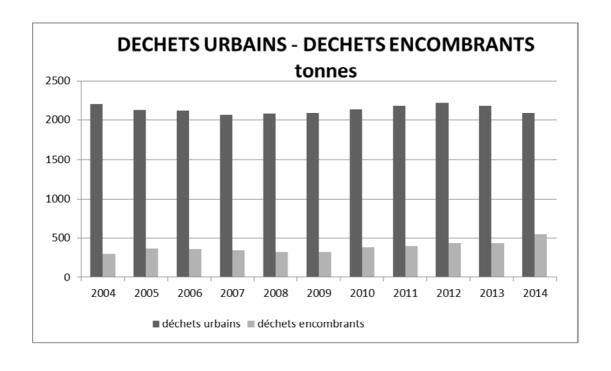
5.13. Déchets

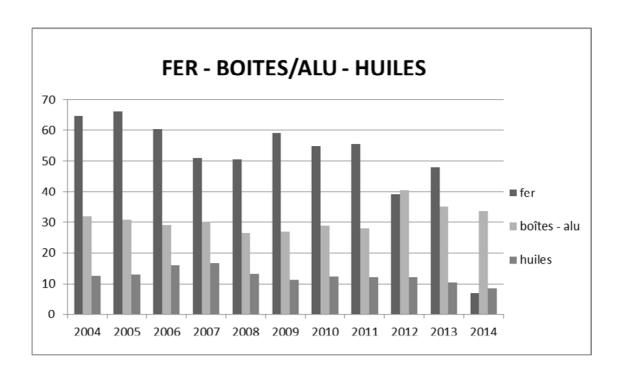
L'étude de la réorganisation de la gestion des déchets aux niveaux régional et cantonal s'est poursuivie. Un groupe de travail, auquel le SEOD est associé, a ainsi rendu un rapport qui a été mis en discussion auprès des communes. Sa mission est de mettre en place des déchetteries régionales et de réorganiser la gestion des déchets. Le SEOD est également très actif, puisqu'un projet de biogaz est à l'étude.

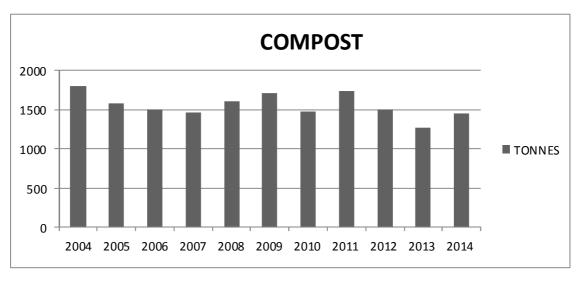
Delémont participe activement à ces réflexions, la conseillère communale UETP étant présidente du SEOD. L'ingénieur communal participe ponctuellement à certaines séances en tant que conseiller technique. Dans ce contexte, il est nécessaire d'inscrire les réflexions au niveau communal dans la ligne de celles faites par le SEOD. Dans ce cadre, un cahier des charges a été étudié afin de lancer une réflexion sur la gestion globale des déchets en ville de Delémont dans le but, notamment, de rechercher des solutions de rationalisation et d'économie, le produit de la taxe actuelle ne couvrant plus les charges. Un groupe de travail, avec des représentants de tous les partis politiques, va être mis en place afin de suivre les études.

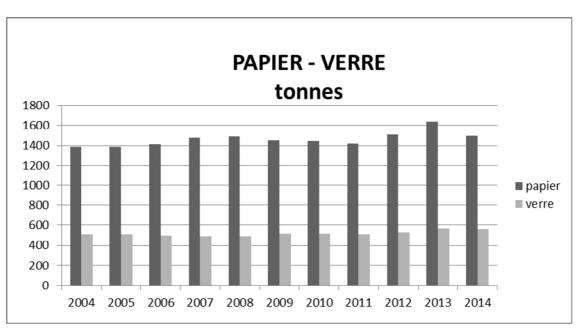
Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années. La répartition des déchets 2014 par type est la suivante (chiffres en tonnes) :

- déchets urbains livrés au SEOD	2'091
- déchets encombrants livrés au SEOD	548
- déchets verts	1'457
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'497
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	8
- verre par conteneurs (entreprise privée)	559
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	33
- fer (entreprise privée)	7









5.14. Environnement, affichage public, réclames et enseignes

Les mesures inscrites au plan directeur « Nature en ville » ne nécessitant pas d'investissement financier particulier ont été poursuivies, notamment par des recommandations pour la plantation de haies et d'arbres et pour l'aménagement de parcs ou de jardins de poche. Les contacts se sont poursuivis avec la Bourgeoisie concernant le renouvellement des arbres de l'allée du Domont dont les premières nouvelles plantations ont été réalisées.

Une conception d'évolution du paysage (CEP) a été établie, dans le cadre de la révision du PAL, en étroite collaboration avec les milieux concernés, dans le cadre d'une démarche participative. Ce nouvel instrument permettra, d'une part, de disposer d'une vision globale et cohérente à long terme, sur l'image du développement souhaité et, d'autre part, d'établir un plan d'actions avec les mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long termes, au cours des prochaines années. La mise en place des premières actions pourra se faire dès 2015, dans le cadre du petit budget nouvellement alloué par le Conseil de Ville.

Concernant les places de jeux, les premières mesures ont été mises en œuvre en 2014, conformément au plan directeur communal et aux priorités fixées dans le crédit-cadre 2013-2017. La nouvelle place de jeux des Jardins du Château a ainsi été réalisée et de nouveaux jeux ont été installés aux Boulaines notamment. Le parc des biches a été agrandi, suite à un besoin formulé depuis plusieurs années. Les travaux sont terminés, à quelques exceptions près.

La mise en application du Plan directeur communal de l'affichage public permet un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière de réclames et d'enseignes, dont la gestion ne pose plus de problèmes majeurs grâce à ce nouvel instrument.

* * * * * * * * *

1.	DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES	4
1.1.	Votations – Elections	4
1.2.	Conseil de Ville	
1.3.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	6
1.4.	Conseil communal	
1.5.	Administration générale et Chancellerie communale	6
1.6.	Service du personnel	7
1.7.	Archives	
1.8.	Commission de conciliation en matière de bail	12
1.9.	Contrôle des habitants	12
1.10.	Jumelages	15
1.11.	Commission de la mairie	16
1.12.	Service de police	16
1.13.	Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)	
1.14.	Protection civile	
1.15.	Service financier	
1.16.	Statistiques et comparaisons fiscales	
1.17.	Déclarations d'impôts 2014	
1.18.	Commission des finances	
1.19.	Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles	
1.20.	Encaissement des impôts	
2.	DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLE DU LOGEMENT	
2.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	27
2.2.	Logement	28
2.3.	Aide sociale	
2.4.	Allocations de fin d'année	
2.5.	Bourses et prêts	
2.6.	Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement	
2.7.	Commission de la jeunesse	
2.8.	Agence communale AVS-AI	
2.9.	Office communal de l'emploi	
2.10.	Maison de l'Enfance	
2.11.	Espace-Jeunes	
2.12.	Colonie du Creux-des-Biches	
2.13.	Conseil delémontain des Jeunes	
2.14.	Ecole primaire	
3.	DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L'INFORMATIQUE	38
3.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	38
3.2.	Sports	38
3.3.	Culture	39
3.4.	Bibliothèque municipale	41
3.5.	Ludothèque	42
3.6.	Informatique	43
4.	DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX	45
4.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	45
4.2.	Commission de l'énergie	
4.3.	Service de l'électricité	
11	Sarvice des equy	50

4.5. 4.6. 4.7. 4.8. 4.9. 4.10. 4.11.	Service du gaz Système d'information du territoire (SIT) Service gestion et finances Service clients Comité opérationnel (ComOp) de La Charte Politique énergétique Considérations finales	53 54 54 55
5.	DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	58
5.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	59
5.2.	Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral	
5.3.	Permis de construire et police des constructions	63
5.4.	Maisons individuelles et jumelées publiées	64
5.5.	Montants investis et logements construits	66
5.6.	Aménagement local, urbanisme, agglomération	67
5.7.	Projet d'agglomération	67
5.8.	Transports Urbains Delémontains (TUD)	
5.9.	Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés	
5.10.	Routes, rues et trottoirs	
5.11.	Canalisations – PGEE	
5.12.	Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »	
5.13.	Déchets	
5.14.	Environnement, affichage public, réclames et enseignes	72